Bibliothèque du Parlement

LE MONDE

XXVIME ANNEE—No 63 MONTREAL—JEUDI 27 OCTOBRE 1892 UN CENTIN

LE Seul Journal Independant Du Canada

EDITION DU SOIR

A QUOI SERT LA PROHIBITION?

Le *Messager*, de Lewiston, Maine, dit :

"Il doit y avoir de la boisson dans la ville, car, dimanche dernier, la police a arrêté sept ivrognes sur la rue."

On sait que les ultra-tempérants du Maine ont fait interdire la vente des boissons enivrantes dans cet Etat.

Montréal est une grande ville où il se vend de la boisson, sur licence. Or, nos agents de police ne font guère plus d'arrestations le jour du Seigneur que ceux de la ville de Lewiston.

DE L'OUVRAGE

Pour la saison d'hiver

On commencera les travaux du nouveau pont Wellington à la clôture de la navigation, ce qui donnera de l'ouvrage à plusieurs centaines d'hommes.

Club "Le Canadien"

Les élections des officiers du club de raquettes "Le Canadien" auront lieu le 2 novembre prochain.

La présidence du club a été offerte à M. J. E. Deslauriers.

Le club se propose de faire son excursion annuelle à Sherbrooke.

Errata

Notre article sur les racontars cueillis au Palais, à propos du R. P. Gaffre, contenait quelques erreurs typographiques, dues à l'heure avancée à laquelle notre rédacteur est revenu du presbytère de St-Joseph. Nous signalons entre autres : *les procès de l'affaire*, pour les *pièces de l'affaire* ; *je prié : pour je le priai.*

Noyade

Octave Genest, âgé de 23 ans, vient de se noyer à Chicoutimi. Il avait voulu se faire délivrer un certificat de médecin, pour avoir de la boisson avec laquelle il s'enivra. La dernière fois qu'il a été vu ivre il était sur les quais, et mardi matin son corps a été trouvé flottant dans la rivière.

La double voie de la rue Saint-Denis

La compagnie des chars urbains a terminé la pose des rails de la voie double sur la rue Saint-Denis. Elle ne pourra pas terminer la pose de la voie de la rue Windsor avant que le conseil ne se soit prononcé sur l'opposition faite à l'exécution de ces travaux par les citoyens des rues Metcalfe et Peel.

Au Parlement-Modèle

On a passé la soirée à discuter un projet de loi tendant à donner le droit de vote aux femmes. MM. Plante, Prévost, Garneau, Goyette, Sabourin, Marsil, David, Piché et Gélinas ont pris part au débat.

En amendement, M. Gélinas, appuyé par M. J. A. Drouin, propose que la question soit renvoyée à six mois, adopté.

A la prochaine séance, on discutera le bill du cens électoral.

Club Letellier

Le club Letellier a tenu sa séance régulière hier soir.

Les membres s'occupent beaucoup d'élections municipales. Plusieurs listes circulent pour demander M. Joseph Duhamel, avocat, de se porter candidat à la mairie.

On dit qu'au-delà de onze cents signatures, comprenant celles d'un grand nombre de propriétaires, ont été recueillies.

M. Dumont a parlé sur les amendements à la charte.

Surpris par un ouragan

MM. Baily et Wise, assistants-ingénieurs du canal Rideau, M. J. McLennan et M. E. Grisewold, partaient vendredi dernier de Coteau Landing pour une excursion en yacht sur le fleuve Saint-Laurent. Ils devaient être de retour dimanche dernier. Dans la journée de samedi, un ouragan a passé sur le fleuve et le yacht, après avoir été pendant plusieurs heures ballotté au gré du vent et des vagues, est allé s'échouer à Knight's Point.

Le yacht a subi quelques avaries et ceux qui le montaient sont tous sains et saufs.

Seaux, tinettes et cuvettes

Les séchoirs à vapeur de la Cie Eddy à Hull, sont maintenant terminés. Ils sont de brique et de pierre avec parois intérieures en bois enduit d'une substance incombustible.

Ces séchoirs comprennent dix fours contenant chacun 75,000 douves de seaux, cuvettes et tinettes qui sèchent en six jours, alors qu'elles sont remplacées par 75,000 autres.

Ces 75,000 douves sont employées toutes sur les lieux même à la confection de 2,000 seaux, 2,5000 tinettes et autant de cuvettes par jour. Chaque seau est fait de 13 douves, chaque tinette de 50 livres contient 10 douves et les cuvettes 36 douves en moyenne.

Montmorency et Charlevoix

Les directeurs de la compagnie de chemin de fer Montmorency et Charlevoix ont l'intention de terminer la ligne jusqu'au cap Tourmente, soit une distance de 30 milles de Québec, au printemps prochain.

On est rendu à présent à la grande rivière St-Joachim. Un parti d'ingénieurs est allé faire une exploration à partir du Cap Tourmente jusqu'à la Malbaie.

On espère qu'au commencement de février, le pont de fer sur la Grande Rivière, sera beaucoup avancé.

Une fois les explorations préliminaires faites, les travaux seront poussés avec vigueur afin que la ligne soit rapidement posée. Ce ne sera toutefois pas un mince ouvrage que d'ouvrir le cap Tourmente.

UN MILLION DE DOT

A la poursuite des amoureux

Retour au bercail

Dimanche, le 18 octobre courant, un fort joli couple s'enfuyait de Poughkeepsie, petite ville à cinq ou six milles de New-York. Un jeune homme, Harry Coalfleet, enlevait à sa famille, Maud Harrison, une jeune fille jouissant d'une bonne réputation et d'une fortune évaluée à $1,000,000.

Le père de Maud est gérant général de la National Bank de Poughkeepsie et Coalfleet était à l'emploi de la même banque. Il avait débuté comme messager dans cette institution et par son intelligence, il avait réussi à monter en grade.

Grâce aux relations que sa position lui permettait d'entretenir avec la fille de son gérant, il ne tarda pas à en être épris. Il y eut réciprocité de sentiments. A la fin, comme le père s'opposait à leur union, les deux amoureux s'enfuirent de Poughkeepsie le 13 courant et se rendirent à Syracuse, N. Y., où ils se marièrent. La famille de la jeune fille lança des détectives à leurs trousses et le frère de Maud qui est lui-même à l'emploi de la National Bank accompagna les agents de police dans leur poursuite, le jeune couple vint à Montréal et y passa plusieurs jours, à l'hôtel Windsor ; puis dans une maison de pension privée de la partie ouest de la ville.

Hier matin, le frère de la jeune fille arriva à Montréal pour faire arrêter Maud et son mari qui devaient prendre hier soir le train du Vermont Central pour aller passer leur lune de miel loin de la police.

Les amoureux reçurent la visite des détectives et du frère dans un char dortoir du Vermont Central.

Le frère, devant le fait accompli, s'inclina et renonça à faire du scandale.

Il fut entendu que les fugitifs retourneraient à Poughkeepsie et que la famille de la jeune femme ratifierait le mariage.

Maud Harrison est une très jolie femme qui possède en outre d'une multitude de charmes, une fortune d'au-delà de $1,000,000, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Elle a atteint l'âge de majorité. Elle est parfaitement libre de disposer de sa richesse comme elle l'entend.

Coalfleet, le simple messager de banque, devient un des hommes les plus riches de sa ville natale.

Frère, sœur et beau-frère sont partis pour Poughkeepsie où l'on va, sans doute, tuer le bœuf gras.

POLICE ! AU MEURTRE !

Un mari qui maltraite sa femme

Hier soir, vers neuf heures, une personne passant sur la rue St-Gabriel, en face de la résidence d'un Suisse du nom de Yvon Schmidt, entendit un vacarme d'enfer, au milieu duquel se faisaient entendre les cris de police ! au meurtre !

Le passant courut au poste central avertir le sergent Beauchemin, qui envoya le constable Favreau chez Schmidt où il fut témoin d'une scène de famille peu édifiante. Le Suisse était dans un état avancé d'ivresse et semblait terriblement en vouloir à sa femme qu'il tenait dans un coin, en la frappant à coups redoublés. Il n'y avait aucune lumière dans la maison, car, dès l'arrivée de Schmidt, sa femme lui ayant fait des reproches sur sa mauvaise conduite, il saisit une lampe allumée et la lui avait lancée d'un bras vigoureux à la tête.

Heureusement, il n'avait, à ce moment ni l'œil juste ni la main sûre ; la lampe n'effleura même pas la tête de la pauvre femme, mais alla se briser en mille miettes sur le mur.

Le constable emmena Schmidt au poste, et ce matin il a comparu devant le recorder qui l'a condamné à deux mois de prison.

Un cheval à l'épouvante

Samuel Desautels traversait la rue Ste-Catherine mardi après-midi, lorsqu'à l'arrivée d'un char électrique, son cheval a pris le mors aux dents. Desautels a été jeté sur le pavé, mais il n'a reçu aucune blessure.

La voiture a été considérablement endommagée.

La malle est retrouvée

Les détectives Arcand et Guertin ont retrouvé le sac de voyage du juge Taschereau, qui avait été enlevé par mégarde avant hier soir, par un voyageur à bord du train de Ste-Scholastique.

Le juge est rentré en possession de ses précieux documents.

Action double

Joseph Roy a pris deux actions de $200 chacune contre Didace Dinelle et Ferdinand Bayard, briquetiers de la Côte Visitation, pour avoir négligé de faire leur déclaration de société, conformément à la loi.

La moitié de l'amende appartient à la Couronne et l'autre moitié au plaignant.

Les escrocs à l'œuvre

Les colporteurs de montres sont toujours à l'œuvre et la police n'intervient pas !

Hier encore, ils ont vendu pour $10, une montre valant à peine 0.50 à un voyageur du Michigan.

La transaction eut lieu sur la rue St-Jacques, près de la gare Bonaventure.

Ce n'est que plus tard que l'individu qui avait acheté la montre s'aperçut qu'il avait été trompé.

Bénédiction Nuptiale

Ce matin, à la chapelle du Sacré-Cœur, église Saint-Jacques, M. l'abbé Troie, P. S. S., a béni le mariage de M. M. J. Feron avec Mlle Corinne Tourville, la plus jeune des filles de l'hon. Louis Tourville, M. C. L.

La cérémonie a été suivie d'un déjeuner à la résidence du père de la mariée et les jeunes époux sont ensuite partis pour un voyage à Toronto et aux Chutes Niagara.

La mariée portait une élégante toilette de voyage. Elle avait à la main un magnifique bouquet de roses blanches.

Nombreux et beaux cadeaux.

Service anniversaire

Le service anniversaire de feue dame Catherine Picard, épouse de Olivier Faucher, écr, sera chanté, à l'église de l'Hospice Saint-Joseph, rue Cathédrale, samedi, le 29 courant, à 7½ heures. 63-2

ROMAN INTERROMPU

Arrestation d'une jeune fille de Joliette en route pour une autre patrie

Le constable Murphy a arrêté hier soir à la gare Windsor, deux jeunes gens et une jeune fille, qui attendaient le départ du train du Pacifique pour l'Ouest.

La jeune fille, qui appartient à une respectable famille canadienne-française de Joliette, a eu le tort d'écouter les propositions d'un individu venant de Marquette, Michigan, qui était en visite chez des amis à Joliette. Les charmes de la jeune fille lui plurent, il lui vint de suite à l'esprit d'en faire son épouse. Il lui représenta qu'il n'attendait plus que le divorce pour convoler en secondes noces avec elle. La pauvre jeune fille se laissa prendre au piège et consentit à s'enfuir avec son futur.

Mais les parents eurent le temps d'aviser la police.

Après qu'on se fut expliqué au poste No 6, l'amoureux du Michigan fut invité à reprendre le chemin de son domicile aux Etats, sans autres démêlés avec dame justice, vu que la jeune fille l'avait suivi de plein gré.

La jeune fille est retournée chez elle, en compagnie de son frère.

L'HOTEL BALMORAL

Installation d'un nouveau gérant

Le public voyageur apprendra avec plaisir que M. E. H. Dunham de l'hôtel Frontenac, de Kingston, viendra sous peu résider à Montréal, et prendre charge de l'hôtel Balmoral.

M. Dunham fut le premier gérant de l'hôtel Balmoral lors de sa construction.

Pour des raisons d'ordre privé il abandonna la gérance du Balmoral pour aller résider à Kingston où il géra l'hôtel Frontenac.

M. Dunham revient à ses anciennes amours et il est à espérer qu'il obtiendra du public, en général, tout l'encouragement qu'il mérite.

M. E. W. Dowling, autrefois de l'hôtel Windsor, succédera à M. Dunham comme gérant de l'hôtel Frontenac, à Kingston.

Les Pretres du Saint-Sacrement

A bord de l'*Oregon*, arrivé hier après-midi dans notre port, se trouvaient deux Pères de l'Ordre des Prêtres du Saint-Sacrement ; trois scholastiques et un frère convers.

Les deux premiers sont les RR. PP. C. Jean, de Saint-Jean Port-Joly, et D. N. Pitre, de la Pointe Saint-Charles. Ces deux Pères ont fait profession à Bruxelles, au mois de juillet, après deux ans de noviciat.

La traversée a été des plus agréable. La communauté de la rue Mont-Royal compte donc deux pères de plus. Le local devient de jour en jour plus étroit et les religieux ont hâte que leur nouvelle construction soit terminée.

Les travaux de l'église sont très avancés ; la façade qui est le prolongement de la résidence actuelle des Pères est terminée à l'extérieur ; avec ce prolongement, la maison va se trouver assez spacieuse.

On nous assure que la crypte du nouveau temple sera terminée à Noël et que la messe y sera célébrée à cette époque.

Contestation de Soulanges

La contestation de l'élection de Soulanges, aura lieu le 11 novembre, devant les juges Gill et Pagnuelo.

Les Décès et les Mariages à la Maison Blanche

A propos de la mort de Mme Harrison on fait remarquer qu'il y a eu relativement peu de décès et encore moins de mariages à la Maison Blanche, la demeure des présidents des Etats-Unis.

Mme Harrison est la deuxième épouse d'un président qui est morte à la Maison Blanche et deux présidents seulement y sont morts également. Coïncidence étrange, le premier décès qui se soit produit à la Maison Blanche a été celui du président William Henry Harrison, le grand-père du président actuel. Le président William Henry Harrison est mort le 4 avril 1841, un mois exactement après son installation, des suites d'un rhume qu'il avait contracté le jour même de son inauguration. Le deuxième décès à la Maison Blanche s'est produit l'année suivante. Mme Letitia Tyler, première femme du vice-président des Etats-Unis Tyler, qui avait succédé au président William Henry Harrison, est morte le 10 septembre 1842. Le troisième décès a été celui du président Zachary Taylor, mort le 9 juillet 1850 d'une indisposition qu'il avait contractée le jour de la fête nationale, le 4 du même mois.

Depuis, aucun président ni aucune autre épouse de président n'avait expiré à la Maison Blanche jusqu'à Mme Harrison. Mais il y a eu, dans l'intervalle, quelques autres décès dans la demeure des présidents, notamment celui de Willie Lincoln, le second fils du président Lincoln, décédé au mois de février 1862. Mais le décès le plus dramatique qui se soit produit à la Maison Blanche a été celui de M. Elisha Allen, ministre de Hawaï aux Etats-Unis et doyen du corps diplomatique. Le 1er janvier 1883, M. Allen se rendait, en tête du corps diplomatique, auprès du président Arthur pour lui présenter les compliments d'usage à l'occasion de la nouvelle année, lorsqu'il tomba mort de la rupture d'un anévrisme.

Outre les présidents William Henry Harrison et Zachary Taylor, deux autres, des vingt-six présidents des Etats-Unis, sont morts à Washington même ; mais hors de la Maison Blanche.

Le président John Quincy Adams, a succombé le 23 février 1848, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à une attaque de paralysie, dans la salle du *speaker* du congrès, et l'infortuné Abraham Lincoln a rendu le dernier soupir le 15 avril 1865 dans une maison de la 10e rue où il avait été transporté après l'attentat de John Wilkee Booth. Quant au malheureux président Garfield, on sait qu'il est mort à Long Branch (New-Jersey), un peu plus de deux mois après l'attentat de Guiteau.

Deux présidents seulement se sont mariés pendant qu'ils étaient en fonctions : Le président John Tyler, qui a épousé en secondes noces, à New-York, en 1844, miss Gardiner, et le président Cleveland, le seul qui se soit marié à la Maison Blanche même.

BILLET ECHU

Arrestation d'un jeune homme de la Pointe-Claire, pour faux

Arsène Charlebois, de la Pointe-Claire, a été arrêté hier soir, par le grand connétable Bissonnette, sur une accusation de faux.

Charlebois était à l'emploi de son père qui tient un magasin général à la Pointe-Claire.

Il y a quelques mois, il donna un billet promissoire de $60 à M. L. J. A. Surveyer, quincaillier de la rue St-Laurent.

Le billet qui portait la signature de M. Charlebois, père, fut escompté. A l'échéance, on présenta le billet en question à M. Charlebois, père, qui refusa de payer le billet, qui était revêtu d'une signature fausse.

M. Surveyer fit arrêter le fils Charlebois. Le jeune homme a été admis à caution et l'enquête dans cette affaire s'ouvrira demain matin.

Acquitté

Arsène Farron a été acquitté sur une accusation d'attentat à la pudeur sur une fillette de 14 ans.

A fond de train

Hormisdas Girard, barbier de la rue Ontario, pour avoir conduit un cheval à fond de train sur cette même rue, a été condamné à $20 d'amende ou à aller faire la barbe pendant un mois aux pensionnaires de l'hôtel Vallée.

Mauvais fils

Alexandre Perrault, de la rue Saint-Charles-Borromée, a été arrêté, pour assaut sur sa vieille mère et pour avoir brisé une porte.

Ce matin, il a dû payer 50 cents pour dommages, puis le Recorder l'a condamné à $5 d'amende ou deux mois pour tapage, et à deux autres mois pour assaut sur sa mère.

Le Prince de Galles à Chicago

LONDRES, 27—On prétend savoir dans les cercles bien informés, que le Prince de Galles et le Duc de York visiteront l'Exposition Colombienne, à Chicago, l'an prochain.

La santé de la Reine

LONDRES, 27—Il est faux que la reine Victoria souffre d'insomnie et de bronchite. Sa Majesté est en bonne santé, du moins, c'est ce que le *Daily News* se dit autorisé à annoncer.

L'Hon. M. Blake à Boston

BOSTON, 27—L'honorable M. Blake a donné une conférence sur les affaires d'Irlande, hier soir, au Temple Tremont. Le maire Matthews présidait l'assemblée, qui était très nombreuse.

Coupables de meurtre

LONDON, ONT., 27—Wilson et Burke, les assaillants du détective Phair, tué ici la semaine dernière, en opérant l'arrestation de ces deux vauriens, ont été déclarés coupables de meurtre, par le verdict des jurés, à l'enquête du coroner.

Gladstone aux Communes

LONDRES, 27 — Sur l'avis formel de ses médecins, M. Gladstone ne paraîtra à la Chambre des Communes que quand sa présence y sera absolument nécessaire. Sir William Vernon Harcourt le remplacera comme *leader*, à cette Chambre.

Le cabinet prendra aujourd'hui même des mesures pour donner un remplaçant, comme *leader*, à sir Wm Vernon Harcourt, dans le cas où la maladie des yeux dont il souffre, s'aggraverait.

La Commission Caron

QUEBEC, 27—La commission Caron a repris sa séance hier matin, les juges Routhier et Tait au banc. MM. Archibald et Bisaillon représentent la Couronne, MM. Ferguson et Pentland, occupent pour Sir Adolphe Caron.

L'hon. Thomas McGreevy est le premier témoin entendu. Il produit une vingtaine d'ordres donnés par Sir Adolphe pour la fourniture de divers agents au fonds des élections générales de 1887.

Ces documents ont déjà été livrés au public. La Cour en fait prendre des copies, le témoin désirant garder les originaux.

M. John J. McDonald, président du chemin de fer de Témiscouata, raconte les circonstances de l'obtention de son contrat pour la construction de cette voie ferrée. Sir Adolphe n'a pas été mêlé à l'obtention de ce contrat.

Il a fourni de l'argent pour le fonds électoral, mais ne l'a pas donné à Sir Adolphe Caron et ne croit même pas que le ministre ait eu connaissance de sa contribution.

M. Tarte et Boswell seront entendus aujourd'hui.

Aux quatre saisons

Les pelleteries les mieux confectionnées sortent de chez Médéric Boucher et Cie, 141 rue St-Laurent. Ce sont des gants de goût et de bon marché. 63-1

Le grand guérisseur des affections pulmonaires est cet excellent remède vendu sous le nom du Sirop Anticonsomptif de Bickle. Il soulage et diminue la sensibilité des tissus de la gorge et des poumons et constitue un remède souverain contre la toux, le rhume, l'enrouement, les douleurs et la sensibilité de la poitrine, la bronchite, etc. A guéri nombre de personnes que l'on croyait dans les périodes avancées de la consomption.

Attaques d'Epilepsie et autres

Toutes les attaques sont arrêtées gratuitement par le *Grand Restaurateur des Nerfs du Dr Kline* : aucune attaque après le premier jour d'emploi. Guérisons merveilleuses. Traité et bouteille d'essai de $2 envoyés gratuitement à ceux qui sont sujets à ces attaques. Ecrivez au Dr Kline, 931 Arch Street, Philadelphie, Pa. 3-a-w

Personne n'achète sans visiter notre magasin de fourrures

C'est un fait bien reconnu qu'il faut visiter notre grande maison de fourrures, si l'on veut faire un achat à son goût et être satisfait. En venant nous voir, vous avez du choix autant que vous voulez, vous êtes dans le plus grand magasin de la Puissance et comme nous achetons excessivement à bon marché en Europe, nous vendons à des prix plus bas que partout ailleurs.—CHAS. DESJARDINS & CIE, 1537 Sainte-Catherine et 1939 Notre-Dame, près du Balmoral. 27-28-31-2

NOUVEAU PROJET DE CHEMIN DE FER

De Victoria à la Passe de Yellowhead

1,045 milles

CHICAGO, 27—M. Henry Croft, M. L. A., de la Colombie Anglaise, est en ville afin d'intéresser les capitalistes de Chicago au projet de construction d'un nouveau chemin de fer transcontinental canadien. Il a été tout particulièrement heureux dans ses démarches et l'on espère que plus de $5,000,000 seront souscrites ici pour encourager l'entreprise.

M. Croft disait hier qu'il était venu ici pour conférer avec M. Frank Bakeman et d'autres messieurs, relativement à l'introduction d'un subside final et d'octrois de terres au Parlement, pour le nouveau chemin proposé.

Il sera connu sous le nom d'Ouest Canadien (Canadian Western) et aura 1,045 milles de long, livrant à l'exploitation des milliers de milles carrés de terrains miniers.

Selon M. Croft, la compagnie qui en aura l'entreprise construira le chemin de fer, de Victoria à Seymour Narrows, sur l'île Vancouver et de Bute Inlet, sur le continent, à travers les pays arrosés par les rivières Chilcotin, Caribou et de la Paix, jusqu'à la passe de Yellowhead. Le coût, en est estimé à $28,685,000, y compris la traverse des Narrows mais on s'attend à ce que la vente des terres produise $43,122,500, à laquelle somme il convient d'ajouter le subside en argent du gouvernement canadien, de $3,200 par mille, ou $3,344,000 en tout, formant ainsi un actif de $46,466,500. Enfin, le gouvernement provincial a garanti de six à dix millions de piastres comme intérêt sur les obligations d'octrois de terres. Victoria garantit des dividendes de $2,000,000 sur les actions du trésor et des gares d'une valeur de $1,000,000, tandis que d'autres villes qui bénéficieront de l'entreprise désirent vivement apporter leur aide à la nouvelle compagnie.

Nos certificats ne sont ni exagérés ni factices, mais bien des faits vrais, attestant les cures merveilleuses de la Salsepareille d'Ayer.

Prévenir vaut mieux que guérir

Détruire les germes du mal, l'empêcher d'éclore, vaut mieux que d'avoir à le guérir. Il vaut mieux donner des forces à un enfant pour qu'il ne s'affaiblisse pas que d'attendre qu'il soit faible pour lui rendre la vigueur. Chacun sait cela. Pourquoi ne pas raisonner de la même manière, à l'approche de la mauvaise saison, pour le traitement des organes respiratoires. Il en coûte moins de fortifier les bronches et les poumons en prenant quelques doses de *Baume Rhumal* que de guérir une toux ou une bronchite déclarée.

Le *Baume Rhumal* se vend partout 25 cts le flacon de 20 doses.

Union Nationale Francaise

Maison de Refuge, Société de Bienfaisance Française, 42 rue Cadieux

Assemblée Générale Annuelle

Les membres de l'Union Nationale Française sont convoqués pour dimanche, le 30 octobre, à 2 heures p.m. Rapport du Président pour l'exercice 1891-1892. Elections générales. Réunion à la Maison de Refuge.

V. OLLIVON,
60-6 Président.

Dr G. A. Gendreau, chirurgien-dentiste, 20 rue Saint-Laurent, Montréal. Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone Bell 2818.

M. A. Maybee, marchand, Warkworth, nous écrit ; " J'ai vendu des centaines de bouteilles de " l'Huile Electrique du Dr Thomas, " et le public est unanime à dire : " C'est un des meilleurs médicaments en usage;" " l'Huile Electrique " a accompli des merveilles pour la guérison et le soulagement de la douleur, des maux de gorge, etc., et mérite la confiance la plus illimitée." jno

Le Pin Rouge du Sud du Dr Harvey pour la Toux et le Rhume est la meilleure medecine en usage.

Nous faisons credit.

L'EMULSION d'Huile de FOIE de MORUE DE SCOTT Guérit la PHTISIE

Quand elle est incipiente.

Son Goût ressemble à celui du Lait.

Méfiez-vous des imitations et achetez les véritables flacons enveloppés dans du papier saumon

Chez tous les Pharmaciens. — Prix, 50 cents et $1.00.

SCOTT & BOWNE, Belleville.

Nous posons, aux Médecins Oculistes et au public en général, cette simple question : Un marchand qui vend des lunettes comme il vendrait un pot de moutarde ou autres produits, peut-il appliquer les verres nécessaires à la vue, comme peut le faire un opticien fabricant qui ne s'occupe absolument que de son métier?

Le bon sens le dit, il faut un bijoutier pour faire de la bijouterie, un charron pour faire des voitures et un opticien pour faire des lunettes.

Cela est tellement vrai qu'à la dernière exposition, en 1891, on s'attendait à voir tous ceux qui se disent opticiens venir prouver leur talent.

Tout le monde a pu le constater, nous avons été les seuls, osant montrer au public notre outillage, nos appareils d'examen de la vue; en un mot nous avons démontré que nous n'étions pas des blagueurs et que notre diplôme a été mérité.

Nous ne craignons pas de le dire, que ceux qui ont la vue difficile ou délicate, viennent, nous avons tous les instruments nécessaires pour leur donner satisfaction. Nous le répétons, nous sommes de réels fabricants, ayant 25 ans d'expérience, sachant ce que nous faisons, établis depuis 4 ans, 35½ Côté St-Lambert, des milliers de clients qui se sont liés à nous peuvent vous dire ce qu'ils en pensent.

NOURRIE & PETIT,
35½ COTE ST-LAMBERT. 2-a-w

Hotels et Restaurants

"AUX PROVENÇAUX"
CUISINE FRANCAISE
Repas à toutes heures.
Chambres pour Voyageurs.
99 et 99½ RUE VITRÉ, MONTREAL.
AVIS.—Le *bar* de la maison tout agencé est à vendre ou à louer avec bail, de suite. (44 jno)

HOTEL-RIENDEAU
La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasses, Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe.
En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice.
A quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer.
58 et 60 Place Jacques-Cartier, Montréal.
JOS RIENDEAU, PROPRIETAIRE. 128-1-an

MÉDAILLE D'OR, PARIS, 1878.
W. BAKER & Co.'s Breakfast Cocoa
Dont l'excédent d'huile a été enlevé,
Est Absolument pur et soluble.
Aucun produit Chimique
n'est employé pour sa préparation. Il a *plus de trois fois la force* du cacao mélangé avec l'amidon, l'arrow-root ou le sucre ; il est donc bien plus économique, *coûtant moins d'un sou la tasse.* Il est délicieux, nourrissant, fortifiant, FACILE A DIGÉRER, et convient admirablement aux malades aussi bien qu'aux personnes en bonne santé.
Se vend partout chez les Epiciers.
W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

Avocats

F. VANASSE. HON. G. A. NANTEL.
VANASSE & NANTEL
—AVOCATS—
1598 RUE NOTRE-DAME, Montréal. 26-1 an

OLAÜS THERIEN
AVOCAT
No 26 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.

F. E. VILLENEUVE, L.L.B.
AVOCAT,
BUREAU DU COMTÉ D'HOCHELAGA,
71A rue St-Jacques. Téléphone Bell 9123.
MONTREAL. 26-1-a

HON. J. A. QUIMET, C.R.R.O. J. U. EMARD, B.A.B.
QUIMET, EMARD & MOREAULT
AVOCATS
No 180 rue St-Jacques, Montréal.
Boîte Postale 1337. Téléphone 1403. 269-1m

Medecins

Docteur Henri M. Duhamel,
139—RUE—BLEURY—139
Vis-à-vis le Collège des Jésuites.
SPECIALITES: Maladies des OREILLES du NEZ et de la GORGE.
CONSULTATIONS :—De 2 à 5 Heures tous les Jours. 50-jno

Docteur G. E. LARIN,
Ex-chef de Clinique et ancien élève des Hôpitaux et de la Faculté de Médecine de Paris.
Téléphone 8354. 38 Carré Richmond.
Consultations : 8 à 10 A.M., 2 à 4 P.M. et 7 à 9 P.M. tous les jours. 62-jno

Architectes

Perrault & Mesnard,
ARCHITECTES,
11 COTE PLACE D'ARMES, MONTREAL
Tiroir 1414 P. O.
M. PERRAULT. 37 1 an A. MESNARD.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTES & EVALUATEURS
CHAMBRES 3 ET 4
180 — RUE SAINT-JACQUES — 180
Bat sse de la Banque d'Epargne

Arpenteurs

J. EMILE VANIER
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique.
INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR
107 Rue St-Jacques, 107
En face du Carré de la Place d'Armes
Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 23-1-an

Peintres

F. ED. MELOCHE
Professeur à l'Ecole des Arts de Montréal.
Décoration d'Edifices Publics,
RELIGIEUX ET CIVILS.
Architecture - - Peinture
Domicile et Atelier: 62 Berri, Montreal.

H. A. MILLER,
PEINTRE-DÉCORATEUR, VITRIER, IMITATEUR, BLANCHISSEUR,
1996 RUE STE-CATHERINE,
Résidence : 95 RUE JACQUES-CARTIER. 42-1-an

AVEZ-VOUS DES OUVRAGES EN PEINTURE à faire faire ? 55-1-an
C. S. GAGNIER
PEINTRE TAPISSIER DECORATEUR
No 26½ rue Ste-Elizabeth MONTREAL

JOUISSEZ DE LA VIE
et d'habitudes régulières en buvant chaque matin en vous levant de
L'EAU SALINE CALEDONIA
CE N'EST PAS UN PURGATIF.
Gurd & Cie, 37 rue des Jurés, chez les épiciers et dans les hôtels.

VENDREDI { LA JOURNEE —DU— BON MARCHE

E. LEPAGE & CIE,
239 RUE ST-LAURENT.

Maintenant est votre chance, votre seule chance.
Seconde semaine de vente à Réductions dans le Département des Rubans.

Rubans
Rubans de fantaisie pour chapeaux, dernière nouveauté, à 12½c.

Garnitures
Sets de Braids pour robes, à 27c.
POUR UNE JOURNEE.

Le succès de notre vente chaque vendredi est du à ce que nous donnons toujours ce que nous annonçons.

E. LEPAGE & CIE,
239 RUE ST-LAURENT.

Chapeaux Garnis Gratis.

LE "MONDE"

Imprimé et publié par la "Compagnie du Journal LE MONDE."

BUREAU: 1650, RUE NOTRE-DAME,
(En face de la Côte Saint-Lambert.)

Les Abonnements sont dépourvus de toute d'avance.

ABONNEMENT "AU MONDE"
(Edition Quotidienne.)

4 Mois.....$1
8 Mois.....$2
Un An.....$3

EDITION HEBDOMADAIRE
(Le "Monde" et le "Foyer Canadien" réunis.)

6 Mois.....0.50
Un An.....$1.00

Toutes les Correspondances doivent être adressées comme suit:

LE "MONDE"
MONTRÉAL,
CANADA.

TELEPHONES

Rédaction: Bell No 908. Administration: Bell No 613.

TARIF DES ANNONCES
(Toisées sur Mesure Agate.)

Première Insertion:.....10 cts la Ligne
Insertions Subséquentes.....5, 6, 7 ou 8 cts la Ligne
Pour contrats à longs termes, on traite à forfait.

MONTREAL, 27 OCTOBRE 1892

RIEN QU'UN PALLIATIF

Les réticences de quelques chefs politiques et le ton de certains journaux officieux nous font craindre pour nos coreligionnaires manitobains.

Au lieu d'un remède, on leur offrira un palliatif; loin de rasseoir un principe, on proposera un compromis.

Si ce moyen terme est accepté, la paix se fera pour quelques années; mais la lutte reprendra plus tard et d'autant plus défavorable pour les nôtres que, grâce à l'immigration anglaise dirigée sur Manitoba, la minorité sera alors vingt fois plus faible qu'aujourd'hui.

Mais ce palliatif n'est pas sûr de mettre fin à la querelle. Les fanatiques de là-bas n'en veulent pas. Ils font des menaces sérieuses et le passé ne nous prouve que trop qu'ils mettent vite en action leurs paroles et leurs projets.

Et puis ce palliatif—cette *remediul legislation*—ne peut être offert par le gouvernement que si la cour suprême veut bien découvrir qu'il a le droit d'intervenir.

Supposons néanmoins que M. Greenway et la cour suprême laissent le gouvernement offrir à la minorité ce remède qui consiste à distraire certaine somme du produit de vente des terres réservées pour les écoles. Viendra un jour où cette réserve sera épuisée, si la colonisation de l'ouest continue à prendre de l'essor. La minorité sera donc encore en face d'un manque absolu de moyens matériels pour soutenir ses écoles.

Il faut encore prévoir le cas où ces produits seraient trop faibles ou nuls par suite de crise, de rivalité de vendeurs et du mauvais vouloir des gouvernements manitobains ou des administrateurs de ces terres réservées.

Il y a de plus l'obligation où se trouvera quand même la minorité de payer une taxe pour les écoles publiques.

Les autres objections se multiplient sous la plume; mais le lecteur les devine de lui-même.

Ce qu'il faut donc — quoi qu'il en coûte—c'est de régler pour toujours ce dangereux litige.

Le parlement ne peut pas infirmer le jugement du Conseil Privé; mais il peut parfaitement rendre plus clairs les termes de la constitution du Manitoba. Il a toujours été dans l'esprit de celle-ci que la minorité ait ses écoles séparées; la lettre seule est obscure: qu'on la rende lumineuse.

Qui fait les coustitutions a le droit de les défaires et surtout le devoir de réparer les erreurs; les omissions ou les exagérations qui ont pu être commises en les rédigeant.

Si l'esprit de parti ou la crainte des fanatiques sont tels dans ce pays que nos hommes d'Etat craignent de faire un acte viril, eh bien! c'est à nous faire douter du droit de jouir d'un gouvernement responsable.

Les hommes sages des deux partis devraient s'entendre sur une question de justice et ne songer qu'à l'avenir de la grande communauté canadienne que de semblables querelles affaiblissent et préparent à la dissolution.

Y a-t-il trop de politique dans ce pays-ci pour qu'il soit possible de trouver un tout petit terrain neutre où l'on débattrait les questions de simple équité?

NOS AGENTS

Les agents financiers du gouvernement canadien à Londres sont les Barings et MM. Glynn, Mills, Currie et Cie. Leurs engagement finissent le 31 décembre.

Ces agents retirent de gros bénéfices; mais ils ont de grandes responsabilités et leur crédit doit être excellent. Il leur faut avoir une énorme encaisse à la disposition de notre gouvernement. Ils peuvent être appelés d'un moment à l'autre à nous avancer temporairement de dix à quinze millions. Dans le passé, le bon crédit du Canada leur a facilité la tâche.

La Banque de Montréal fait des efforts pour avoir cette agence à Londres où elle jouit d'une grande réputation et d'un crédit bien assis. Il n'y a dans toute l'Europe que quatre ou cinq banques qui soient mieux cotées qu'elles.

REFORMES CIVIQUES

Les réformes que Winnipeg se propose d'introduire dans son administration municipale ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs.

Winnipeg veut avoir deux corps dans son conseil: l'exécutif et le législatif. Les conseillers élus voteraient les mesures, mais l'administration serait laissée à un comité exécutif composé d'un chef nommé par le conseil pour cinq ans; du maire et d'un échevin. Tous trois recevraient un bon salaire. Les élus ne recevraient pas de salaire.

Ce système est à peu près fidèlement calqué sur le gouvernement central des Etats-Unis.

Le maire actuel est l'apôtre de ces réformes.

DE RETOUR

Nos gens sont revenus de Chicago. Le dernier contingent parti de la métropole de l'ouest lundi, a passé le mardi à Détroit, la journée d'hier à Niagara et est arrivé ce matin un peu fatigué mais fort enchanté de l'ensemble de son voyage.

Le Grand Tronc a magnifiquement fait les choses. Tous en font les plus grands éloges et se plaisent à reconnaître tout particulièrement le zèle déployé par M. Hannah, le représentant de la compagnie.

Une des impressions rapportée de ce voyage c'est que, toutes choses comparées, Montréal n'a pas craint d'être mis en comparaison avec les plus jolies villes de l'Ouest.

UNE GARANTIE

L'honorable M. Beaubien nous communique ce qui suit:

Depuis l'émission de ma dernière circulaire au sujet de l'octroi d'une prime pour encourager la fabrication du beurre en hiver, j'ai reçu, de différentes sources, un grand nombre de communications, me demandant si c'est l'intention du gouvernement de continuer pendant quelques années la politique inaugurée cet automne.

Je vous autorise à informer les personnes engagées dans l'industrie laitière que notre intention est de maintenir cette politique pendant trois années consécutives à partir du 1er juillet 1893, outre l'année courante, pourvu cependant que la Chambre y donne son assentiment, à la prochaine session; le gouvernement lui demandera cet assentiment.

Je dois ajouter que pour pouvoir recevoir cette prime, les beurreries, ou fromageries converties en beurreries, devront appartenir à un syndicat, à moins que pour raisons suffisantes, elles ne soient relevées de cette obligation par le Département. Cette condition cependant ne s'appliquera pas à l'année courante.

Le passage ici de M. Davie, premier ministre de la Colombie Anglaise, est d'une haute importance pour sa province. Il désire un règlement à Ottawa de certaines questions de chemin de fer.

M. Davie dit: "Dans les termes de l'union, cette province consentit à donner au gouvernement de la Puissance toutes les terres sur une étendue de 20 milles de largeur tout le long de la voie du Pacifique. Vous savez que cette ligne est tortueuse. Maintenant, le gouvernement de la Puissance réclame 20 milles à partir d'aucun point de la ligne. De cette manière, le gouvernement nous prend beaucoup plus de terres que si la ligne était droite; cela se conçoit facilement."

Une autre question que M. Davie désire régler est celle-ci: "La Colombie Anglaise a autant besoin de colons qu'aucune autre province et elle désire avoir sa part du courant d'immigration. Le premier ministre de la province du Pacifique est un chaud partisan de la loi de faillites fédérale et il ne sera pas heureux avant de l'avoir obtenue."

La présence à Ottawa d'un certain nombre de députés conservateurs a donné lieu hier à toutes sortes de rumeurs, qu'il faut prendre pour ce qu'elles valent. On fait surtout des commentaires sur la présence du Dr Montague, M. P., et de M. Robert Birmingham, l'organisateur conservateur dans Ontario.

Les uns prétendent que c'est la question des écoles de Manitoba qui attire ici ces députés. D'autres disent qu'on a reçu la nouvelle que sir John Abbott a résigné ou doit résigner bientôt, et qu'ils viennent pour appuyer sir John Thompson dans ses justes réclamations à la position de premier ministre.

Les citoyens de Toronto viennent de faire la dédicace officielle de leur nouvelle Université, le Collège Victoria. Des discours ont été prononcés par le lieutenant-gouverneur Kirkpatrick, l'hon. M. Balfour, M. Goldwin Smith, etc. M. H. A. Massey remit, séance tenante, au produit de l'Assemblée son chèque pour $40,000, pour la création d'une chaire de théologie. Il n'y en a pas beaucoup parmi nos gens qui voudraient faire cadeau de $40,000 pour des fins d'instruction populaires.

Parlant de l'article du *Moniteur du Commerce* sur nos collèges, l'*Evénement* dit:

Nous avons parfaitement saisi l'esprit dans lequel il a été écrit. Certaines gens, aux idées encore emmaillottées dans les langes de la routine et du préjugé, y verront peut-être une tentative d'insurrection; nous ne pouvons y voir, nous, qu'un mouvement en faveur d'une réforme devenue urgente dans notre système d'éducation, que des suggestions qui s'inspirent d'un patriotisme franc et honnête, et d'un amour éclairé du prochain.

D'après un état officiel du comptable du département des Travaux Publics, Québec, les dépenses administratives de ce département pour les mois de juillet, août et septembre 1891 se sont élevées à la

somme de.....	$127,302.87
et celles des mois correspondants de 1892 sont de.....	51,339.51
ce qui fait une économie de.....	$ 75,963.36

On assure que le Vatican et le gouvernement français sont tombés d'accord sur la nomination des cardinaux. Des chapeaux seront probablement accordés aux archevêques Meignan et Thomas, mais pas à Mgr Perraud, évêque d'Autun.

On donne comme certaine la nomination de Mgr Persico, secrétaire de la Propagande et bien connu au Canada.

Nouveau né: le *Bulletin* de Saint-Jérôme, avec M. Grignon pour rédacteur.

L'*Electeur* apprend que sir John Thompson a définitivement posé son ultimatum au sujet des écoles du Manitoba, disant que, lorsqu'il a engagé la parole de la Couronne, il l'avait fait avec l'autorisation de tout le gouvernement et qu'il fallait que cette parole fût respectée; sinon, qu'il se retirerait du gouvernement et le briserait.

Gladstone ayant manifesté l'intention de créer cinq cents nouveaux pairs, Salisbury dit qu'il en fera autant à son retour au pouvoir. Il n'y aura bientôt plus de remarquable dans le Royaume-Uni que ceux qui n'appartiendront pas à la chambre des lords.

MM. Augé, M.P.P., Pierre Leclair et Mallette, avocats, ont parlé hier soir à Trois-Rivières, en faveur de M. Normand. C'est aujourd'hui la nomination. On dit que MM. Duplessis, député et Cornellier, parleront cette après-midi pour M. Cook.

Des députés ont eu une entrevue hier avec le ministre de la marine. Ils demandent qu'ils soit défendu de faire la pêche du poisson blanc, à partir du 15 novembre, comme par le passé, au lieu du premier, comme le veulent les règlements actuels.

Ce matin, les libéraux n'ont pas encore de candidat dans Matane. La candidature conservatrice sera offerte à l'une des personnes suivantes: MM. Asselin, ancien député, A. Beaubien, H. Boulay et Pelletier, M. D.

Une dépêche d'Ottawa au *Witness* dit que le 10 novembre sera le jour anniversaire de la naissance de sir John Thompson et qu'il est probable qu'il sera à cette époque-là proclamé premier ministre.

Un bon conseil ne nuisant jamais, pourquoi le parti libéral ne nous dit-il pas comment il règlerait la question des écoles séparées, s'il était au pouvoir.

L'honorable M. Laurier a été interrogé par un journaliste sur la question des écoles du Manitoba. Il a refusé de donner son opinion.

La consomption achève de détruire ce qui reste des guerriers de Sitting Bull, réfugiés sur notre territoire après le massacre de Custer.

La Chartreuse (France) compte quatre des nôtres parmi ses membres: MM. Deslongchamps, Théberge, Viau et Choquette.

On dit que M. Louis Fréchette, greffier du conseil législatif, songerait à prendre sa retraite pour des raisons de santé.

M. McMillan, député de Vaudreuil, ayant confessé jugement, il y aura prochainement élection dans Vaudreuil.

Avant de laisser Londres, l'honorable M. Foster prononcera un grand discours sur notre situation financière.

Les journaux libéraux font l'éloge de M. E. U. Piché qu'on dit devoir être appelé à devenir juge résident à Sorel.

M. Wiman, lâché par le *Globe*, n'en continue pas moins à chanter les beautés de la réciprocité illimitée.

Le sarcastique député d'Assiniboine, M. Nicholas Flood Davin, est fait conseiller de la reine.

Un cablegramme annonce que la santé de sir John Abbott redevient excellente.

Le *Star* n'est pas favorable au projet de diminuer le nombre des échevins.

AVANT ET APRÈS

Logan, Ohio, E. U. A., 23 novembre 1891.—"J'ai retiré le plus grand profit de l'emploi du Diamond Vera-Cura, ayant souffert, pendant des années, d'indigestion et de prostration nerveuse. Avant de m'en servir, j'étais incapable d'aller à la maison, deux pâtés de maisons, plus loin, sans l'aide de quelqu'un. A présent, je me repose bien la nuit et je déclare que le Diamond Vera-Cura est une grande panacée pour quiconque se trouve dans la même condition que moi alors." FERDINAND F. REMPEL, chez les pharmaciens, ou envoyé contre réception du prix, 25 cents. S'adresser à E. A. Wilson, Toronto.

Essayez le Guérisseur des Cors Holloway. Il a enlevé dix cors, sans aucune douleur, sur les pieds d'une même personne. Ce qu'il a fait une fois, il le peut faire encore. jno

Voulez-vous des habits élégants?

Faites-vous habiller chez J. L. Duhamel, tailleur fashionable. Etoffes de goût, coupe artistique, les habillements qui sorteut de son atelier sont de vrais modèles d'élégance. Prix raisonnables et tout effet garanti. Une visite à son magasin vous convaincra.

Adresse: 1680, rue Ste-Catherine, 3ème porte à l'est de la rue St-Denis. jno

LES FEMMES PARLENT

Et voici ce qu'elles disent: Nous connaissons toutes (plus ou moins) les misères et les souffrances attachées à notre sexe et si nous nous plaignons quelquefois de ce que nous appelons l'injustice de la punition infligée à la femme au paradis terrestre, nous admettons que nous avons un remède efficace à toutes nos douleurs et nous recommandons le "Régulateur de la Santé de la femme" et les "Female Plasters" du Dr Larivière à toute femme ou fille affectée du "Beau mal" sous quelque forme qu'il se présente. On l'emploie aux Etats-Unis dans les communautés religieuses et les hôpitaux. Les médecins du Boston Electric Hospital certifient qu'ils emploient le Régulateur pour fortifier les nerfs et le sang, relever les forces, donner appétit et faciliter la digestion et dans tous les cas de maladies communes aux femmes. Pour toute information, écrivez au Dr J. Larivière, Manville, R. I. Envoyez 25 cents pour un plaster.

MM. Evans & Sons, Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada.

LE Dr ORONHYATEKHA

Chef Suprême des Forestiers Indépendants

Beaucoup de lecteurs du MONDE ont dû se demander qui était ce Dr Oronhyatekha, chef suprême des Forestiers Indépendants, dont il a été question ces jours ci à l'occasion du banquet de la cour Champlain.

Le Dr Oronhyatekha est un Indien pur sang; il est né le 10 août 1841, à la réserve indienne près de Brantford, Ont. Son éducation anglaise à commencé à l'Ecole Industrielle, près de Brantford, établie pour l'éducation des jeunes indiens; en même temps, il apprenait le métier de cordonnier, mais, heureusement, son désir de s'instruire le fit quitter le foyer et il alla étudier à l'Académie Wesleyenne de Wilbraham, Mass. Ses débuts dans le monde ont été très durs, car il était sans ressources et il dut un jour scier une corde de bois pour un ministre méthodiste, pour la somme de quarante cents. Cette intimité ancienne avec le *bois* est peut-être une des causes de son enthousiasme pour la Société des Forestiers. En dépit du fait qu'il était obligé de travailler après les heures de classe, pour vivre, il était toujours à la tête de sa classe et durant sa dernière année d'études à Wilbraham, il remporta le maximum de points sur tous les sujets d'étude.

Pendant une autre année, il fut maître d'école pour les indiens, non loin de son lieu de naissance. Son éducation secondaire a commencé au Collège de Kenyon, dans l'Ohio, où il étudia pendant trois ans. Il passa aussi quelque temps à l'Université de Toronto et lorsque le prince de Galles visita le Canada, en 1861, Oronhyatekha, alors dans sa vingtième année, fut choisi par les chefs des Six Nations pour présenter une adresse au fils de leur "grand'mère."

L'impression qu'il fit sur le jeune prince et ses amis fut telle qu'Oronhyatekha fut invité à continuer ses études à Oxford, sous la direction du médecin particulier du Prince, le professeur Sir Henry Acland.

Il commença à pratiquer à Frankford, Ont., et fut élu premier secrétaire de l'Association Médicale du Comté d'Hastings. A son départ de Frankford pour Stratford, ses amis lui témoignèrent leur estime en lui présentant une adresse et une montre en or.

Il s'installa à London, Ont., en 1875 et s'y fit une nombreuse clientèle, mais son dévouement à l'ordre des Forestiers, qui lui demandait beaucoup de temps, l'obligea à abandonner ses devoirs professionnels et depuis 1889, il est à Toronto en qualité de chef suprême de l'ordre. Il demeure près de Deseronto où il exploite une grande ferme. Sa femme est Meile Ellen Hill, de la tribu des Mohawks, arrière-petite-fille du célèbre chef Mohawk, le capitaine Joseph Brant.

Ils ont deux enfants: un fils et une fille. Le fils a nom Acland, du nom du vieil ami et professeur de son père à Oxford, Sir Henry Acland et il étudie la médecine à l'Université Trinity, de Toronto. Le docteur a constamment conservé des relations avec sa tribu; il est fier de sa race et de sa langue et dans sa charmante résidence à Deseronto, c'est le langage de sa tribu qui est toujours employé.

Le chef suprême a fait partie du régiment Queen's Own: il a même fait quelque service actif en 1866 et les neuf trophées qu'il a remportés au premier concours de tir de Wimbledon prouvent son adresse comme tireur.

Le travail accompli par le Dr Oronhyatekha dans l'intérêt de l'Ordre des Forestiers Indépendants n'entre pas dans le cadre de cette biographie, bornons-nous à dire qu'il a su s'attirer dans ses hautes fonctions les sympathies de tous ceux qui l'ont approché.

IL JETA LA SES BEQUILLES

Récit véridique d'un événement remarquable—Déclaration de M. McNee

Pendant huit ans, j'eus à la jambe un ulcère qui m'était resté à la suite d'une fracture. Les médecins me firent garder le lit pendant cinq mois pour tenter la cicatrisation, mais ce fut inutile. J'essayai toute sorte d'onguents, de pilules, de dépuratifs et de liniments, mais toujours sans résultat. En 1883, mon état s'aggrava au point que je me vis réduit à rester assis pendant quatre mois, le pied sur une chaise.

Si j'avais le malheur de me porter le pied à terre, aussitôt le sang affluait en masse et ma jambe prenait deux fois sa grosseur naturelle. Onze ulcères purulents s'y développèrent et je ne devins bientôt plus qu'un squelette ambulant, [ayant perdu 70 livres en quatre mois.]

Mes amis me conseillèrent d'aller à l'hôpital: je m'y refusai, sachant bien qu'on m'amputerait la jambe. Le médecin voulut m'ouvrir les chairs et me gratter l'os, mais j'étais trop faible pour subir une opération. Une vieille dame de mes amis me dit que l'ulcère tournerait en érisypèle noir et que jamais je ne pourrais guérir. Je n'avais jamais entendu parler des Burdock Blood Bitters, mais j'avais lu le cas du Rév. Pasteur Stout, qui a été guéri de plusieurs abcès sur le cou par les B. B. B, après avoir essayé inutilement tous les remèdes. Je résolus à mon tour d'essayer. Je me lavai la jambe avec les B. B. B. et en pris suivant les directions. Après avoir pris une bouteille de ces remèdes, je marchais sur des béquilles; après en avoir pris trois, je jetai là les béquilles, je m'emparai d'une faulx et m'en allai travailler aux champs. Six bouteilles me guérirent complètement; des morceaux d'os tombèrent de ma jambe, les tendons reprirent leur place et je marchai à l'aise.

Il y a de cela neuf ans et jamais l'ulcère n'est revenue. Je dois tout cela aux B. B. B., qui m'ont sauvé la jambe et peut-être la vie. Je recommande de tout cœur, cette préparation à ceux qui souffrent.

Essayez les B. B. B. Ils vous guériront, comme ils m'ont guéri.

Tout à vous,
WM. McNEE.
St Ives, P. O. Ont.

M. F. C. Sanderson, pharmacien, de Ste-Marie, Ont., garantie l'exactitude parfait de la déclaration de M. McNee et ajoute que nombre d'autres guérisons merveilleuses ont eu lieu dans son district, grâce à ce remède, sans rival, contre les impuretés du sang, la dyspepsie, les attaques bilieuses, la constipation et les autres maladies de l'estomac, du foie, des intestins et du sang.

Malaise—Symptômes, mal de tête, perte d'appétit, langue chargée, et indisposition générale. Ces symptômes, si on les néglige, se développeront en une maladie aigue. Il y a un dicton populaire qui dit "qu'une once de prévention vaut une livre de guérison" et il suffit d'un peu d'attention sur ce point pour épargner des mois de maladie et de grosses notes de médecin. Pour cette maladie prenez en vous couchant deux ou trois Pilules Végétales de Parmelee, et une ou deux pendant trois soirs consécutifs et vous serez guéri. jno

La Salsepareille d'AYER

Est supérieure à toutes les autres préparations se disant dépuratifs du sang. La première de toutes, parce que le principal ingrédient employé à sa fabrication est l'extrait véritable de la racine de salsepareille de l'*Honduras*, la variété la plus riche en propriétés médicinales.

Guérit le Catarrhe

Aussi, parce que la Bardane Jaune est cultivée expressément pour la Compagnie et est toujours fraiche et de la meilleure qualité. Avec un soin égal et judicieux, chacun des autres ingrédients est choisi et combiné. Elle est

La Médecine Supérieure

parce qu'elle est toujours la même, en apparence, goût et effet. Elle est grandement concentrée, et de petites doses seulement sont nécessaires. Elle est, en conséquence, le dépuratif du sang le plus économique qui existe. Elle rend les aliments nutritifs, le travail agréable, le sommeil réparateur et la vie pleine de bien-être. Elle recherche toutes les impuretés dans le système et les expulse sans faire de mal par les voies naturelles. La Salsepareille d'AYER donne à la démarche l'élasticité, et aux vieillards et aux infirmes, la santé, les nouvelles forces et la vitalité.

Guérit LES SCROFULES

La Salsepareille d'AYER,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes. Prix $1; six flacons, $5.

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

LA CLEF DE LA SANTE

BURDOCK BLOOD BITTERS

Ouvre toutes les avenues obstruées des Intestins, des Reins et du Foie, enlevant graduellement sans affaiblir le système, toutes les impuretés et mauvaises humeurs des secrétions; corrigeant en même temps l'Acidite de l'Estomac, guerissant l'Exoes de Bile, Dyspepsie, Maux de Tete, Etourdissements, Brulements d'Estomac, Constipation, Secheresse de la Peau, Hydropisie, Affaiblissement de la Vue, Jaunisse, Herpes, Eresipele, Scrofule, Battements de Cœur, Etat Nerveux et Debilite Generale; toutes ces maladies et plusieurs autres semblables cèdent à l'influence bienfaisante des BURDOCK BLOOD BITTERS.

En vente chez tous les Marchands.

T. MILBURN & Co., Proprietaires, Toronto.

VOICI L'AUTOMNE

et avec lui sont arrivés les Rhumes et les Affections de la Gorge et des Poumons

SAVEZ VOUS

que vous avez sous la main, un remède ancien et éprouvé qui vous guérira certainement. Nous voulons parler du

WISTAR'S BALSAM OF WILD CHERRY.

Vendu par tous les Pharmaciens.

ATTENTION

CHAQUE PALETTE DE TABAC

Myrtle Navy!

EST MARQUÉE

T. & B.

EN LETTRES BRONZÉES.

AUCUN AUTRE VÉRITABLE

Taxes et Cotisations

ESCOMPTE: 2 POUR CENT

Un escompte de DEUX POUR CENT sera accordé sur toutes Cotisations et Taxes d'affaires de l'année courante payées avant ou le LUNDI, 31 OCTOBRE courant.

Après cette date, l'intérêt sera chargé et des procédés pris pour en recouvrer le paiement.

Par ordre,
WILLIAM ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel-de-Ville
Montréal, 26 Octobre 1892. 62-2

Plumes Metalliques DE Blaney Peters & Cie

La plus importante fabrique de monde entier, et la mieux connue pour l'excellence de la qualité de ses produits.

Plus de 200 Modèles différents, s'adaptant à toute les fantaisies d'écriture. Toutes en boîtes de 144 plumes. Echantillons fournis sur demande. En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J. B. ROLLAND & FILS, MONTREAL,
SEULS AGENTS AU CANADA.

BANQUE D'HOCHELAGA

Succursale rue Sainte-Catherine, Est.

(No 1376 rue Ste-Catherine.)

Maintenant ouverte au Public. Dépôts reçus en comptes courants. INTERETS alloués sur Dépots d'Epargne.

OSCAR TESSIER,
53-1m Gérant.

La Banque Jacques-Cartier.

DIVIDENDE No 54.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi [3½] pour cent, sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au Bureau de la Banque à Montréal, le et après le 1er décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 16 au 30 Novembre prochain, les deux jours inclus.

A. L. DE MARTIGNY,
Directeur Gérant.

Montréal, 17 Octobre 1892. 2-a-w

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Un dividende trimestriel de (2o/o) deux pour cent sur le capital payé

DE LA COMPAGNIE ELECTRIQUE ROYALE

a été déclaré payable le 15 novembre prochain et sera expédié aux actionnaires à cette date.

Le livre des transferts sera fermé du 8 au 15 Novembre prochain, les deux jours inclus.

Par ordre du bureau de direction.

CHAS. W. HAGAR,
53-3a w. 1 m Gérant-Sec.

LA BUANDERIE SOUVERAINE

1439 Rue Ontario, coin de la rue Berri, Montréal.

Ouvrage fait à la main. Aucun produit chimique employé. Linge emporté et livré sans charge.

34-jno N. RAINVILLE, Prop.

PIANOS D'OCCASION

ENORMES SACRIFICES

HOOD—Carré double rond, 7 octaves.
STEVENSON—Carré, agraffe complet, 7½ octaves.
MARSHALL & SMITH—Carré, 7½ octaves.
PEANE—Carré, 7½ octaves, New-York.
SOHMOLTZ & LADOLFF—Carré, 7 octaves.
MEAD—Carré, et de plusieurs autres MANUFACTURES.

Tous ces pianos seront vendus à moitié prix et à des conditions les plus faciles.

N'achetez pas avant de venir visiter notre établissement.

Catalogues illustrés fournis sur demande.

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU
1637 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
TÉLÉPHONE 1219. 61-5

NOUVELLE MANUFACTURE DE

Portes, Chassis, Tournage, Decoupage et Preparage.

Et tout ouvrage en bois à des Prix Modérés.

Brosseau & Tremblay,
PROPRIETAIRES
No 613 RUE DORCHESTER
Coin de la rue St-Philippe 27-3 m

CIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE

Fonds actifs.....$43,289,379
Investis au Canada.....1,500,000

DIRECTEURS:

Honorable Henry Starnes, Président. Edmond J. Barbeau, W. J. Buchanan, A. F. Gault, Sam'l Finley, Sir A. T. Galt, G.C.M.G.

Toutes espèces d'assurance acceptées au plus bas prix courant.

G. F. C. SMITH,
Agent en Chef.
CYRILLE LAURIN
Agent spécial—Département Français.
56-1m Bureau: 16 Place d'Armes, Montréal

GRAND

GUÉRISSEZ VOUS VOUS-MEME

si vous souffrez de gonorrhée, de pertes seminales, de leucorrhée, de spermatorrhée, ou n'importe quelle émission malsaine, demandez à votre pharmacien une bouteille de Grand G. Il guérit dans quelques jours sans avoir à recourir à l'indiscrétion d'un médecin. Non-vénéneux étant sans mauvaise effets. *Le Remède Américain Universel.*

FABRIQUE PAR
The Evans Chemical Co.
Cincinnati, Ohio
U. S. A.

$1.00

VIN DE CHAPOTEAUT

DELICIEUX. NUTRITIF. RECONSTITUANT.

Ce Vin Tonique contient la PEPTONE chimiquement pure de Chapoteaut obtenue par la digestion artificielle de la viande de bœuf par la pepsine.

LE VIN DE CHAPOTEAUT

nourrit les malades, les convalescents, les vieillards et toutes personnes atteintes *d'Anemie par épuisement, Dégestions difficiles, Dégout des Aliments, Fièvres, Diabete, Phthisie, Dyssenterie, Tumeurs, Cancers, Maladies du Foie et de l'Estomac.*

Migraines—Maux de Tete

GUARANA
DE GRIMAULT & CIE.
Pharmaciens à Paris.

Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée suffit pour faire disparaître *les Maux de Tete, Migraines ou Nevralgies* les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les *Coliques.* (4

Dans toutes les Pharmacies. Gros: Chez M. M. Lymans, Sons & Co., Montréal.

J. GIRARDIN, Propriétaire — F. HURTUBISE, Directeur-Gérant

E. CHANTELOUP,
Fondeur en Fer et en Cuivre
FABRICANT DE

D'Appareils à Gaz et à l'Electricité, Superbes Dessins Nouveaux, Gardes-Cendres en Cuivre, Tisonniers, Balustrades de Bureau et de Banque, Globes à Gaz et à Electricité, etc., etc.

587 à 593
RUE CRAIG, MONTREAL.

MUSIQUE A BON MARCHE!

Dancing on the Pier, le plus joli morceau de l'année; Jersey skirt dance, par Holmes, auteur des valses Vera et Ilma; aussi par le même auteur: Bon Ton Skirt Dance, aussi par le perbe morceau de piano: The last prayer, tous ces morceaux 10c, 10c par la malle. The Quebec Jersey, le plus beau des Jerseys du Centennial de Jersey, 10c; Brass Monkey Lancers, 2 c; Senator Wallace, par Epstein, 10c. Nous avons fait imprimer une nouvelle édition de la fameuse Valse de Réception de Gounod, prix 20c; Ta-ra-ra-Boom Valse, Marche, Polka, Ecossaise, 10c pièce.

W. STREET, 23 rue Bleury.

Un autre Triomphe

a été achevé par notre plan de bien des affaires. Nous accordons du crédit aux gens pour tout ce dont ils ont besoin en fait de

Meubles, Tapis, Draperies, Couvertures, Comforts, Poêles, etc., etc.,

et ils conviennent que nous avons été les premiers à trouver le chemin de leur cœur et cela en passant par leur poche. Nous leur donnons plus de marchandises pour leur argent qu'ils n'ont eu l'habitude d'en avoir et ils se rappellent toujours que nous avons été les premiers à amener la joie et le confort dans leurs maisons en leur donnant tout ce qui leur était nécessaire au prix du comptant et en leur permettant de payer par acomptes.

Comment nous avons réussi, quelqu'un peut le dire; nous connaissons la réponse: Ils visaient haut, ils ont atteint le but et nous portons aide à eux sans crainte que l'on nous refuse du crédit si nous en sommes dignes.

Metropolitan Manufacturing Co.
1678 et 1680 RUE NOTRE-DAME
45-jno T. A. EMMANS, Gérant.

BOIS DE SCIAGE
O. DUFRESNE, Jr & FRERE
No. 2388, RUE NOTRE-DAME
Aux BASSINS DU CANAL, Pied de la rue Bay (Bois franc pour Voitures)
TELEPHONE, No. 1154.

Scieries, à South Durham, P. Q.

LE PACIFIQUE CANADIEN

A DATER DU 9 OCTOBRE 1892

Partent de la Gare Windsor pour:

Ottawa—7.40 a.m.* à 11.45 a.m.; 4 Portland, Boston, —3.00 a.m.* à 8.00 p.m. Toronto—6.20 a.m.; * à 9.00 p.m. Detroit, Chicago etc—7 a.m. à 8.00 p.m. St. Ste. Marie, St. Paul, Minneapolis—* à 11.45 a.m. Ste-Anne, Vaudreuil, etc., à 4.20 a.m., 5.15 a.m., 6.15 p.m. Winchester, Brockville, à 9.30 a.m., 5.15 p.m. St-Jean—8 a.m., 4.10 p.m., 5.15 p.m.* à 6.30 p.m. Sherbrooke—4.10 p.m. à 8.00 p.m. St-Hyacinthe, Waterloo—4.10 p.m. Perth, à 9.30 a.m., 5.15 p.m. à 8.00 p.m. Newport à 9.00 a.m., 4.15 p.m., * à 8.00 p.m. Halifax, N. E., St. Jean, N. B. etc. à 8.00 p.m. Hudson, Rigaud et Point-Fortune, à 7.25 p.m.

De la gare de Carrs Dalhousie:

Québec,—4.10 a.m. à 3.30 p.m., * à 10.15 p.m. Joliette, St-Gabriel et Trois-Rivières, 4.10 p.m. Ottawa,—8.30 a.m., 4.40 p.m., * à 8.40 p.m. Winnipeg et Vancouver,—à 8.40 p.m. St-Lin, St-Eustache et Laguine,—3.30 p.m. St-Jérôme, 8.30 a.m., 3.30 p.m. Ste Rose et Ste-Thérèse,—3.30 a.m., 11.00 a.m., 4.40 p.m., 5.30 p.m. Le Samedi 1.30 p.m. et 10.30 p.m.

* Tous les jours, excepté les Samedis. † Tous les jours, dimanche compris. ‡ Les autres trains ne font que la semaine, tel que montré dans le tableau. § Départ. ‖ Les dimanches seulement. ¶ Excepté les samedis et dimanches. ** Omnibus pour Portland, tous les jours, les dimanches exceptés.

AGENCES DE BILLETS,
266 rue Saint-Jacques, (Coin McGill) et aux gares.

Chemin de Fer Intercolonial

1892—Arrangements d'Hiver—1893

A partir du 17 Octobre, 1892, des convois-express directs circuleront tous les jours (dimanche compris) comme suit:

Partiront de Montréal, par le Grand Tronc, à la Gare Bonaventure.....7.15
Partiront de Montréal, par le C. P. R., Gare Windsor.....8.00
Partiront de Montréal, par le C. P. R., Gare Balmoral.....11.30
Partiront de Lévis.....7.00
Arriveront à la Rivière-du-Loup.....17.45
do Trois-Pistoles.....20.45
do Bic.....21.45
do Sainte-Flavie.....1.45
do Campbellton.....10.45
do Dalhousie.....14.45
do Bathurst.....17.45
do Newcastle.....19.45
do Moncton.....21.45
do Saint Jean.....3.30
do Halifax.....8.30

Les wagons dortoirs-buffets de trois classes qui part de Montréal chaque jour à 7.15 p.m. Pendant directement jusqu'à Halifax sans changer.

Les trains pour Halifax et Saint Jean se joignent directement à leur destination les dimanches.

Les trains du chemin de fer intercolonial entre Montréal et Halifax sont éclairés par l'électricité et par la vapeur de la locomotive.

Tous les trains circulent d'après le temps de l'Est.

Pour billets et autres renseignements s'adresser à

O. W. ROBINSON,
Agent des Passagers et

COLONNE CARSLEY

MODES!

Dernières Nouveautés en Chapeaux

REÇUES PAR CHAQUE VAPEUR.

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

MODES

LOTS SPÉCIAUX

de Chapeaux de Feutre Garnis, de toute Couleur, pour Dames et Enfants.

CHAPEAUX DE FEUTRE POUR DAMES

dans toutes les Nouvelles Formes et Couleurs, 50c chaque.

Chapeaux de Feutre Garnis, pour Jeunes Filles, 50c.

Chapeaux de Ville Garnis, pour Dames, 50c.

Chapeaux de Feutre à Grands Bords, pour Enfants, 85c.

Toutes les Formes Nouvelles et Fashionables de Chapeaux de Feutre de toute sorte.

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

MANTEAUX D'ENFANTS

Toutes les Grandeurs en

MANTEAUX d'ASTRAKAN pour ENFANTS

Toutes les Nuances de

MANTEAUX de PELUCHE pour ENFANTS

Toutes les Dernières Nuances

MANTEAUX DE TWEED POUR ENFANTS

Manteaux Reefer de toute Taille
En Drap Nap et en Serge
Manteaux Reefer en Drap de toute Nuance.

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

NOUVEAUX ARRIVAGES

On a fait l'entrée en douane d'une consignation de

NOUVEAUTES PARISIENNES

EN

MANTEAUX D'HIVER

ET EN

Gilets d'Hiver

Ainsi que quelques Nouveautés en

MANTEAUX ALLEMANDS

Qui seront prêts à être mis en vente

Aujourd'hui ou Demain

S. CARSLEY

PRENEZ NOTE DE CECI :

Le Magasin de Manteaux de Montreal

EST CELUI DE

S. CARSLEY,

RUE NOTRE-DAME

Les dames le disent, par conséquent, c'est vrai

Gants pour Hommes !

Assortiment complet et considérable de Gants d'Automne et d'Hiver.

Gants de chamois pour hommes
Gants d'Antilope pour hommes

doublés en peau de mouton

Gants pour conduire à combinaison, avec paume en chamois et à manchettes, doublés en peau de mouton.

Gants de ville épais en chevreau, de toute qualité, pour la saison.

S. CARSLEY

Sous-Vêtements pour Hommes

Toutes les qualités et tous les tissus en Sous-Vêtements de laine de mouton écossaise en Natural et en blanc.

Sous-Vêtements de laine anglaise naturelle et blanche.

Sous-Vêtements de merinos épais, couleurs Naturel et de fantaisie.

CHAUSSETTES POUR HOMMES

de tout poids et tissu, assorties aux Sous-vêtements.

S. CARSLEY

Pardessus pour Hommes

Pardessus en frise Irlandaise
Pardessus en frise Canadienne

Pardessus en Tweeds Anglais
avec et sans Pèlerines

Paletots Reefer pour Hommes
en Drap Meleton et Nap

Vêtements Imperméables Rigby, dans tous derniers modèles.

Vêtements Imperméables Paramatta.

Vêtements Imperméables en Tweed Ecossais.

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame

L'Economie, c'est la Santé

En pratique de ce très estimable principe, nous vous recommanderons de demander à votre fournisseur un pardessus imperméable Rigby.

En sus de la recommandation particulière qui précède, nous attirons votre attention sur le fait que ces vêtements sont poreux et, par conséquent, sanitaires au plus haut degré. Une fois que vous les avez essayés vous n'en voulez plus d'autres. Evitez ces sensations de froid que vous ressentez après une pluie si vous portez un pardessus de caoutchouc ou Macintosh en achetant de suite, un Rigby.

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779

RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.

COLONNE CARSLEY

EDITION DE MIDI

NOTES COMMERCIALES

Formation de société

—MM. Abel Prévost, Joseph Sénécal et Honoré Sénécal, déclarent s'établir en qualité d'entrepreneurs à Ste-Geneviève sous le nom de Prévost et Sénécal.

—MM. Alexander Macpherson et Alexander Gordon Macpherson, fabricants de quincaillerie et agents de manufactures, s'établissent à Montréal sous la raison sociale de Alexandre Macpherson & Fils.

—MM. William Riopel et Alphonse Bourdon certifient qu'ils entendent faire en société, sous les noms de Dépathie & Cie, le commerce de bois, outre celui qu'ils font actuellement sous la raison de Riopel et Bourdon.

—MM. Max Rubin et Frank Goldberg, de Montréal, s'établissent sous la raison sociale de Max Rubin & Cie, comme marchands de confiserie, de fruits et de rafraîchissements.

— MM. Adélard Monette et Roch Delcourt, carriers et entrepreneurs, de la paroisse de St-Martin, déclarent faire commerce d'entrepreneurs carriers sous les noms de Monette et Cie.

—MM. Joseph A. Landry, comptable, et Adolphe Gravel, marchands d'articles de fantaisie, s'établissent ensemble pour le commerce de parfums en gros et autres effets se rapportant à ce genre de commerce et comme représentants de la maison Roure Bertrand et fils, de Grasse, Alpes Maritimes, France, pour une durée de cinq ans.

Dissolution de Société

—Mme Rosalie Bussière, veuve de feu Bruno Ledoux, faisant commerce comme fabricante de voitures à la côte St-Antoine, déclare cesser son commerce à partir de ce jour.

—M. William Edward Price, manufacturier, de Montréal, déclare que l'association qui existait entre lui et William B. Chapman, sous le nom de "The Hearle Manufacturing Company," a été dissoute d'un commun accord.

Faillites

—M. J. B. Rolland, marchand de chaussures a fait cession de ses biens à la demande de M. Avila Corbeil. Le passif n'est que de $510.42 et les principaux créanciers sont MM. A. Corbeil, $234 et F. C. A. McIndoe, $112.

—M. David J. Laurie, horlorger, a déposé son bilan à la demande de M. J. L. Gurd. Le passif s'élève à environ $1,900 et les principaux créanciers sont MM. Edmund Eaves, $975 ; J. L. Gurd, $317.48 et J. T. Laurie, $125.

Les Agences de Paris

L'enquête se poursuit dans l'affaire de MM. Fitzgerald et Burky poursuivis par le procureur-général pour avoir tenu des salles affectées aux paris sur les courses de chevaux qui ont eu lieu à Morris, N. Y., le 4 octobre courant. Cette offense entraîne une amende de $1,000 ou un an de prison.

Petites Nouvelles

Joseph Lecompte, journalier, a été condamné pour ivresse et blasphème à un mois de prison.

Les recettes de la grande Tombola ont été d'environ $15,000 ; mais les dépenses à payer sont énormes.

Le rapport annuel de l'hôpital Notre-Dame démontre que l'ambulance de cette institution a été appelée 418 fois durant l'année courante.

Un hotelier de la rue Notre-Dame-Est a été condamné, hier, à $100 et les frais ou 3 mois de prison pour vente de boissons le dimanche.

Sa licence lui a été enlevée.

Le constable Lambert était allé à Ste-Thérèse pour arrêter un jeune homme qui avait été, il y a deux ans, admis à caution sur une accusation d'attentat à la pudeur sur une enfant de moins de 14 ans.

Le jeune homme, à l'arrivée du constable, avait échangé de climat.

Vers 10 30 heures, ce matin, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée au No 484 rue Drolet, pour recueillir Jean Gingras, âgé de 75 ans.

Le père Gingras sciait du bois au deuxième étage d'un hangar ; ayant voulu se reposer, il s'appuya contre la porte qui céda, et il tomba dans la cour d'une hauteur de dix pieds. Il a les côtes brisées et il est sans connaissance.

Chemin de Fer du Grand-Tronc

Rapport du trafic, pour la semaine finissant le 22 octobre 1892.

	1892	1891
Passagers	$131,655	$131,012
Frêt	307,547	298,005
Total	$439,202	$429,017
Augment. en '92	$10,185	

Montréal, 18 février 1892.—Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le *Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette*. Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenue très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le *Sirop de Térébenthine* a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenant en parfaite santé. J. A. DesRosiers, No 111 rue Saint-Christophe, (agent de la succession Skelly), 1598, rue Notre-Dame.

L'amidonse délaie, les poudres communes ont un éclat vulgaire ; la *Poudre Pozzoni* est la seule qui réponde aux besoins.

STANLEY HOUSE

SUR PLAN EUROPÉEN ET AMÉRICAIN

Ce superbe hôtel situé vis-à-vis le Carré Dominion, possède des chambres meublées avec vue superbe sur le carré Dominion et la montagne. Repas, genre cafés de Paris, servis à toute heure du jour et de la nuit. *Lunch* exquis, vins, liqueurs et cigares de choix avec *bar room* de première classe. Pension sans chambre à des prix très modérés. J. A. Béliveau, propriétaire. 3 a-w

Vienna Café,

Coin rues Windsor et Donegana.

Richement meublé, lumière et sonneries électriques. Trois grandes salles. Neufs salons particuliers, entrée privée pour les dames. Vins exquis. Table d'hôte de 6 à 8 p.m. à 40c. C. Lissner, de chez Delmonico, New-York, propriétaire. La meilleure place pour un petit souper après le théâtre. 2 a-w

Agréable comme un sirop, sans égal comme vermifuge, a nom : l'exterminateur des Vers de Mother Graves. Le plus grand vermifuge du siècle. 1z

FEUILLETON DU JOURNAL "LE MONDE"

LA CHASSE A L'ASSASSIN

TROISIÈME PARTIE

BOSCO

Suite 19

Au bout du boulevard d'Argenson, un peu à droite, se trouve le pont qui relie Levallois-Perret à Courbevoie.

Le pont passe par dessus une île où les canotiers durant l'été viennent remiser leurs embarcations.

Deux cafés-restaurants y sont établis, abrités par les arbres touffus dont l'île est absolument couverte.

Mais à cette heure avancée de la nuit il n'y avait pas de consommateurs, les plus attardés rentrant à l'approche de la nuit.

Les gens qui habitaient les cafés étaient depuis longtemps couchés, de même que ceux qui demeuraient dans les bateaux-lavoirs amarrés le long de la rive opposée..... et dans la maison du loueur de barques de plaisance.

La localité est assez sûre,—et les malfaiteurs ne trouvant rien à dévaliser par là, nul gardien de nuit ne veillait sur les établissements.

Le commandant et ses compagnons s'étaient engagés sur le pont, quand le bruit des sabots d'un cheval les fit retourner.

Dans la nuit, ils voyaient bien la voiture à quelque distance, mais ne la distinguaient pas suffisamment.

Les lanternes n'en étaient pas allumées.

La voiture s'arrêta sur le bord de la route qui surplombe la rivière.

Etonnés qu'à pareil moment une voiture stationnât à cet endroit, ils regardèrent en s'accoudant sur le large parapet de pierre qui garnissait le pont.

De l'endroit où s'était arrêté le cheval, il était impossible de les apercevoir ; mais eux pouvaient voir, autant que l'obscurité le leur permettait, ce qui allait se passer.

Un homme descendit de la voiture.

Il en tira une forme longue qui parut aux spectateurs être un grand sac.

—C'est peut-être un maraîcher, dit André Nangy, qui, avant d'aller aux Halles, vient jeter ses détritus.

—J'en doute, répondit le commandant. Ce n'est pas la route des maraîchers..... ils prennent l'autre pont, celui de Neuilly, plus direct..... Regardons toujours !

L'homme s'arrêta, laissant son fardeau à terre.

Il était sur le bord extrême de la route. La terre battue forme, comme dans les fortifications, une pente assez raide.

Les pêcheurs, les laveuses, les gamins, pour ne pas faire un long détour, — en allant chercher le chemin des mariniers, — ont tracé sur cette pente jusqu'au bord de l'eau de petits sentiers rapides et glissants.

L'homme regarda un moment de tous côtés, écouta.

Il n'entendit que les bruits ordinaires de la nuit, un peu de brise dans les feuilles des arbres de l'île... le chant d'un rossignol.... les aboiements d'un chien dans le lointain, et le murmure de la rivière, très profonde en cet endroit.

Rassuré, il se mit à descendre par l'un des petits sentiers.

Quand il avait fait deux pas, il se retournait et tirait à lui le fardeau... le sac... le corps long qu'il avait sorti de la voiture.

Il le faisait glisser sur la terre, le tirant par une des extrémités.

De la sorte, il parvint au bord de l'eau.

Il le prit alors dans ses bras et s'engagea sur la passerelle d'un bateau-lavoir.

L'eau est, à cette place, resserrée entre la rive et l'île, elle a un courant très rapide et d'une grande puissance.

L'homme fit quelques pas et arriva à la pointe avant du bateau qui faisait face au pont.

Le commandant et ses compagnons le virent, d'un mouvement brusque, jeter dans l'eau ce qu'il portait.

Il y eut une grande éclaboussure, un panache de mousse blanche.

Mais, par la loi physique des corps plongés dans l'eau, celui-ci remonta à la surface quelques secondes après.

Les témoins de cette scène entendirent alors un grand cri...

—Au secours !.....à l'assassin !...A moi ! à moi !

Ils virent une forme s'agiter à la surface, dans la mousse, deux bras battre l'air désespérément, chercher à se raccrocher au bateau-lavoir.

Une main atteignit le rebord. Elle s'y cramponna.

L'homme alors donna sur cette main un violent coup de pied avec le talon.

Un second cri plus terrible, plus douloureux que le premier, retentit.

La main lâcha prise. Le corps disparut dans l'eau.

Le silence revint, la rivière reprit son cours.

L'homme alors, en toute hâte, remonta sur la route, regagna sa voiture et fila comme une flèche.

M. Castillac et ses compagnons s'étaient précipités.

—Mille tonnerres ! s'écria le commandant, c'est un assassinat !

Ils étaient arrivés sur le bateau-lavoir que le malfaiteur venait de quitter.

Réveillé par les cris de la victime, un marinier sortit de la maison du loueur de barques.

—Qu'est-ce que c'est ? demanda-t-il.

—Hé ! sandious !...une noyade !... un crime !

—Un crime ?

—Oui..... apportez-moi un fanal !

Le marinier revint bientôt.

A la lueur de la lanterne, ils cherchèrent, mais rien n'apparut.

L'eau noire réfléta la lueur du fanal, les têtes qui se penchaient sur elle et ce fut tout.

—Cependant, il y a un être humain qui se noie ! s'écria André Nangy.

—Il aura été entraîné par le courant, fit Zézette.

—Attendez ! je vais chercher des crochets, dit le marinier, nous allons fouiller la rivière.....

—C'est trop long ! s'écria le commandant.

—Moi sauvi, bon maître ? demanda Bamboula.

—Toi... c'est vrai... va le chercher mais sois prudent.

—Oui, bon maître.

Le nègre avait, d'un mouvement rapide, quitté sa veste de livrée, sa casquette, il déposa le tout soigneusement sur la berge.

Et il plongea.

Pendant une minute, qui sembla un siècle, Bamboula demeura sous l'eau.

Sa tête crépue apparut à la surface. Il venait respirer.....

—Bon maître, fit-il, Bamboula pas trouvi personne.

—Cherche..... Je veux que tu ramènes ce malheureux.

—Oui, bon maître.....

Le nègre emmagasina dans ses vastes poumons une immense provision d'air et de nouveau il disparut sous l'eau.

Il y demeura longtemps.

Zézette était déjà effrayée.

—Pourvu qu'il ne se soit pas noyé, dit-elle.

—Sois sans crainte, répondit le commandant, les poissons se noieront avant mon nègre.

Au bout d'un long moment, en effet Bamboula, apparut de nouveau à la surface.

—Bon maître, j'y trouvi..... s'écria-t-il.

Sur son bras il tenait, en effet, une tête qu'il levait hors de l'eau tout en nageant.

—Cit une femme, dit-il.

Quelques secondes après, il abordait la rive.

Ils approchèrent le fanal de la figure toute violacée déjà de la malheureuse.

Un même cri s'échappa de leur poitrine :

—Ketty ! miss Ketty !

—Mille millions de sabords ! encore un crime de Bosco !.....

Intelligemment, ils donnèrent à la jeune fille les premiers soins que réclament les noyés.

L'asphyxie de la jeune femme n'était pas avancée, heureusement.

Elle rendit de suite une assez grande quantité d'eau et put respirer.

Elle était sauvée.

—Vous n'avez rien de ce qu'il faut pour la soigner ? demanda le commandant au marinier.

—Non, monsieur, mais je vais réveiller les gens du café.

—C'est inutile..... Emportons-la chez nous.

Bamboula la prit dans ses bras et il courut jusqu'à la villa Varlay.

Ce geste rappela à Zézette un douloureux souvenir.

—Il m'a emportée comme ça, moi aussi, dit-elle au commandant, quand je suis tombée sur le boulevard.

André Nangy alla chercher le docteur Molonguet.

Avec l'aide de Zézette, le commandant ôta à la malheureuse jeune femme ses habits tout mouillés et lui passa une grande robe arabe qui l'enveloppa bien chaudement et bien discrètement et il l'étendit sur un divan oriental qui, avec de moelleux oreillers, faisait un lit très commode pour malade.

Grâce aux soins habiles du docteur, elle revint rapidement à la vie, mais quand le sang, un moment refoulé par le froid de l'eau, commença à revenir dans les membres sa main droite se mit à saigner abondamment.

—Ah ! fit Zézette, c'est celle qui s'était accrochée au bateau.....celle qui a reçu le coup de pied.

Le docteur la regarda avec attention.

—Cette main est perdue, dit-il..... les doigts sont complètement écrasés.....Je vais être obligé de faire une amputation.....de les couper.

Le commandant ne voulut pas que Zézette assistât à cette scène..... Il l'envoya dans sa chambre.

L'amputation fut pratiquée si habilement, si lestement par le vieux praticien, que miss Ketty ne fut pas même tirée de son évanouissement par la douleur.

Lorsqu'elle eut la main bandée, le bras suspendu dans un foulard de soie, elle se réveilla seulement.

Elle ouvrit les yeux, regarda autour d'elle avec épouvante, poussa un grand cri :

—Au secours ! à l'assassin !

(*A continuer*)

J. H. Jackson, de Croton, N.Y., écrit que le Baume de Cerises Sauvages de Wistar, a guéri sa femme d'une affection de poumons, accompagnée de crachements de sang. Et ce après qu'elle eut été plus d'un an sous les soins du médecin et eut pris toute sorte de remèdes sans éprouver de mieux.

LA GIBBON'S TOOTHACHE GUM agit comme plombage temporaire et arrête le mal de dent sur-le-champ. Chez les pharmaciens. 3 a.w.

Wolff's ACME Blacking

SUPERFIAIRE, MAGNIFIQUE LUSTRE, PRIMERVE LE CUIR, PAS BESOIN DE BROSSE. On peut laver ses chaussures tous les jours.

Hommes, Femmes et Enfants s'en servent.

Voyez donc mon vieux panier. Quelle beauté, eh ! Je veux justement de le peinturer avec

PIK-RON

A 15c LA BOUTEILLE

embellira 6 paniers.

WOLFFE & RANDOLPH, Philadelphie.

PIK-RON embellit encore une foule d'autres choses que les paniers. Il rend un vert blanc, de n'importe quelle couleur que vous pouvez désirer. Change une table en pin, en noyer noir : une chaise berçante en bambou, en palissandre.

Il teint, peint et laque. (9)

Vins de Messe

Madère, en fûts et en bouteilles.
Sicile, 9 ans en fût.
Clarets, en fûts et en bouteilles.
Chartreuse, Bénédictine, et toutes les LIQUEURS FRANCAISES de bonne marque

C. B. Lanctôt, 1664 Notre-Dame MONTREAL. 1-a-w

TRENTE ANNÉES.

JOHNSTON, N.B., le 11 Mars, 1889.

"J'étais tourmentée, pendant trente années, de douleurs de côté qui allaient augmentant et devinrent très-pénibles. L'usage de

L'HUILE ST.-JACOB.

m'a guérie complètement. Je lui rends tout éloge."

MME. WM. RYDER.

"C'est ça ! C'est l'huile St.-Jacob qui l'a fait."

THE E. B. EDDY CO

—: HULL, P. Q. :—

PAPIER de TOUTE SORTE

Brun à Enveloppe, Manilla, Papier de Soie, à Imprimer les Journaux, de Toilette et Carton en Bois.

Allumettes, Articles en Bois, en Papier Maché

Demandez celui fabriqué par la manufacture de

E. B. EDDY,

mentionné dans la ligne ci-dessus et voyez à ce que vous n'en ayiez pas d'autre.

SUCCURSALE A MONTREAL : 318 RUE ST-JACQUES.

En Vente chez tous les Epiciers. SAVON Roi dans les BUANDERIES.

GILT EDGE de STRACHAN

Compagnon dans les Chambres de Bain. 16 Onces, Box Petite. Par Barre.

Montreal Wood & Photo Eng. Co

162 ST JAMES MONTREAL.

Pourquoi Fumez Vous

LE CIGARE IMPORTE QUAND

CREME DE LA CREME

POSSÈDE AUTANT D'AROME ET NE VOUS COUTE QUE 10 Cents. CONNAISSEZ-VOUS

LE "MINERVA"

CE NOUVEAU ET DELICIEUX CIGARE À

5 CENTS.

Fumez ces produits de notre marché et vous serez convaincus de leur supériorité.

J. M. FORTIER

MANUFACTURIER.

ECONOMIE ECONOMIE

Tout est détaillé aux prix du Gros, c'est à dire à 25 pour cent de moins qu'ailleurs

CHEZ Dupuis Frères

EXTRA

LA TEMPERATURE

Probabilites pour les prochaines 24 Hrs.

Toronto, 27, 10.25 a.m. Vent de l'ouest, beau temps, pas beaucoup de changement dans la température.

AUJOURD'HUI Indications du thermomètre de HEARN & HARRISON, 1664 Rue Notre-Dame.
Maximum, 48 ; Minimum, 36. A la date correspondante, l'an dernier : Maximum, 41 Minimum, 35. Baromètre, 8 hrs, A.M., 29.77 ; 2 hrs, P.M., 29.78.

NO SMASHERS NEED APPLY

Sous ce titre, l'organe conservateur en chef, l'*Empire*, publie un article évidemment à l'adresse de M. Chapleau qui disait, jeudi dernier, qu'il valait mieux détruire l'ordre de choses actuel si les minorités n'obtenaient pas justice.

Voici l'analyse de cet article sensationnel :

"L'habitude de vouloir tout détruire si l'on n'obtient pas ceci ou cela n'est pas neuve. On a tour à tour entendu Québec, Manitoba, la Nouvelle-Ecosse et même Ontario faire cette menace. Et, dans chaque cas, elle était ridicule, futile et imprudente. La confédération ne se laissera démolir ni par un homme, ni par une coterie, quels qu'ils soient. L'Union survivra à toutes les menaces, à tous les agitateurs. Elle n'a rien à craindre de ces révolutionnaires de salon (*sofa cushions revolutionists.*)"

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que M. Chapleau va repondre lui-même à cet article.

CRI D'ALARME

Le *Herald* fait de grands efforts pour mettre son parti sur un pied de guerre. Il prévoit des élections assez prochaines.

Les libéraux sont complètement démoralisés, dit-il, et s'il arrivait subitement des élections, ils n'auraient pas de candidats valables dans plusieurs comtés de cette province. L'absence d'un programme politique stable est, continue-t-il, la grande cause de cette léthargie.

Give the liberal party something to fight for ! conclue le *Herald*.

ÇA APPROCHE

Un politicien arrivant d'Ottawa nous disait à midi que la résignation de sir John Abbott sera rendue publique la semaine prochaine et que le jour même sir John Thompson communiquera à la presse associée des déclarations très importantes.

TROIS-RIVIERES

M. Télesphore Normand, ancien député, et M. R. S. Cook, avocat, ont été mis en nomination aujourd'hui. A une assemblée tenue hier soir par M. Normand, les orateurs ont été MM. Augé, Allard, Malette, Désy et les députés Martineau et Hacket.

MATANE

Ont été mis en nomination aujourd'hui : M. L. F. Pinault, ancien député libéral et MM. Asselin, ancien député conservateur et H. Boulay, cultivateur, ministériel également.

Il est décidé que M. Mercier plaidera sa propre cause devant le jury.

La *Tribune* de Winnipeg jure ses grands dieux qu'à moins de se déclarer franchement pour la polique scolaire de Greeway, M. Daly aura de l'opposition.

Le club de crosse "Capital" est à se réorganiser plus puissamment que jamais pour l'an prochain. Billy Lacey et Barney Quinn, deux célébrités, en feront partie.

Un puissant organe démocrate, le *N. Y. Sun*, dit que les Canadiens des Etats-Unis sont très ignorants et profondément vénals.

Est-ce avec de pareils compliments que les gens de Cleveland espèrent amadouer nos compatriotes ?

Forepaugh, le grand propriétaire de cirque, est un Canadien-Français. C'est lui-même qui le dit dans ses mémoires. Son nom est Adam Lupien. Il est l'oncle de M. Sylva Clapin et de M. Léopold Clapin, ancien gérant de la succursale de la Banque Nationale à Ottawa.

ARRESTATION D'UN JUIF

Pour tentative de vol avec effraction chez un bijoutier de la rue Saint-Jacques

Les constables O'Donnell et Watkins ont arrêté ce matin, vers 4 heures, un jeune israëlite du nom de Harris Friedman sous une accusation de tentative de vol au magasin de M. Robinson, bijoutier, au No 216 rue Saint-Jacques.

Au moment de son arrestation Friedman qui avait dressé une échelle sur la ruelle Dollard entre les rues St-Jacques et Notre-Dame, avait ouvert un chassis par lequel il comptait s'introduire dans le magasin de M. Robinson.

Ce matin, M. Barrington & Cie, marchands de valises, dont les bureaux se trouvent situés tout près du magasin de M. Robinson, ont découvert qu'un tiroir à argent avait été défoncé dans leur bureau. Mais le voleur a trouvé le tiroir vide.

Friedman plaide non-coupable. Procès mardi.

Les nouveaux mariés

Ou ceux qui sont sur le point de se marier et qui ont besoin d'un ameublement de chambre à coucher, de salon, de salles à diner, etc., peuvent acheter aux conditions les plus faciles au grand magasin populaire de F. Lapointe, 1551 rue Ste-Catherine. C'est là que vous trouverez le plus grand choix de meubles, pianos, tapis, prélarts, gravures, etc.

Ceux qui achèteront pour argent comptant auront un présent ou un escompte très libéral.

Qu'on se le dise.

F. LAPOINTE,
jno 1551 rue Ste-Catherine.

LE R. P. GAFFRE

Explications de M. Bédard sur l'affaire

M. Lamothe refuse de parler

Détails absolument inédits obtenus par le MONDE

Nous avons reçu ce matin, la lettre ci-dessous, à propos de l'entrevue de notre rédacteur avec le R. P. Gaffre :

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir lu dans votre journal d'hier le rapport fait par le Révérend Père Gaffre à votre *reporter*, j'ai écrit immédiatement au Révérend Père pour le prier de passer à mon bureau afin de lui donner les explications qu'il semble désirer rélativement à la querelle qu'il a eue avec mon fils.

J'aurais voulu aussi qu'il vint à rectifier un peu le rapport qu'il a fait à votre *reporter*, car ce rapport ne fait nullement mention du mois qu'il a passé en pension chez les Sœurs Grises de la rue Guy, à Montréal. Vous n'ignorez pas que chez les Sœurs Grises, il y a des familles en pension.

Votre serviteur,
LOUIS BÉDARD, Notaire,
1586½ rue Notre-Dame.

Montréal, 27 octobre 1892.

Après lecture de cette lettre, un de nos rédacteurs est allé trouver M. Bédard, à son bureau, rue Notre-Dame. MM. Pierre Bédard et M. Rodolphe Brunet étaient en ce moment présents chez le notaire Bédard et comme ce sont des amis de notre collaborateur, ils y sont restés pendant l'entrevue suivante :

—"Voici une lettre reçue de vous M. Bédard ?

—Oui, j'ai lu votre article d'hier soir et je ne veux pas que mon fils passe pour un menteur et un calomniateur.

La version du P. Gaffre dit bien qu'il a pensionné au Grand Séminaire pendant le carême, mais ne parle pas du séjour d'un mois qu'il a fait après la station quadragésimale, à l'hôpital Général, Maison Mère des Sœurs Grises, rue Guy.

—En effet le Père m'a dit, hier, que ses prédications du Carême ayant épuisé ses forces, il avait dû passer quelques semaines à l'hôpital, pour refaire sa santé. Je ne voyais pas ce que ce séjour à l'hôpital pouvait avoir à faire avec l'incident du Palais de justice.

— Mais c'est là toute l'histoire. Mon fils n'a jamais dit que le père Gaffre avait pensionné chez une jeune dame, sa cousine. Il a dit avoir entendu dire à sa belle-sœur, que pendant que le moine domicain pensionnait chez les Sœurs Grises, il se montrait fort assidu à visiter, dans sa chambre, une jeune femme qui pensionnait dans le même établissement.

—Cette jeune dame était-elle la cousine de votre fils ?

—Mais pas du tout, il n'a pas de cousines en ville !

—Vous dites que le père dominicain se montrait très poli envers cette jeune femme.

—Oui ! Dans la présence comme dans l'absence de son mari.

—Mais le Père Gaffre proteste de son entière innocence !

—Oui ! Je le sais bien, je n'ai nullement envie de porter l'ombre d'une accusation sur la conduite du père. Je le crois prêtre intègre, religieux observateur de sa règle. Je n'ai pas de doute quant à sa parfaite respectabilité. La jeune femme qui se trouve mêlée à cette affaire est à l'abri de tout soupçon, elle aussi.

—Eh bien, de quoi s'agit-il donc ?

—Tout simplement de rectifier les faits afin qu'on ne jette pas à la face de mon fils, l'épithète de menteur, de détracteur du clergé.

—Mais la version signée par M. Lamote, et que voici :

"Monsieur Bédard m'a dit que le père Gaffre pensionnait chez *une jeune dame, sa cousine*, à Montréal, et qu'il avait de telles attentions pour elle, dans sa chambre, qu'elle fut obligée d'avertir son mari.

(Signé). J. M. LAMOTHE.

—C'est une fausseté, mon fils n'a jamais dit cela à Lamothe et sous serment il ne pourrait répéter cette allégation !

—Mais comment se fait-il qu'il l'ait signée ?

—D'abord remarquez qu'il a biffé les mots *sa cousine* et qu'il n'avait pas la tête à lui, tant il était excité. Aujourd'hui, il avoue qu'il a fait une bêtise.

—Mais croyez-vous que l'excitation ait pu le porter à signer une déclaration aussi importante sans réfléchir aux conséquences ?

—Je ne sais. Tout le monde était passablement excité dans cet affaire. Le Père Gaffre lui-même en entrant au Greffe, a déclaré qu'il allait taloncher mon fils.

Bien plus il a dit et bien dit, dans son excitation : "Je ne suis pas pétri de la même pâte que le Père Colin et les Sulpiciens, moi, je ne me laisserai pas voler ma réputation !"

—Donc d'après vous, M. Bédard, il n'y a pas lieu de soupçonner le père d'inconvenance ?

—Non, pas du tout.

—Il a été très poli envers la dame mentionnée, pas plus ?

—Oui il était fort assidu auprès de cette dame.

—Que dites-vous des procédures que le P. Gaffre parle de prendre au retour, à son monastère; du père prieur de son Ordre ?

—Nous sommes prêts à rencontrer le moine et le soldat sur ce que je viens de vous dire, si le soldat se fait battre dans cette lutte, le moine en subira les conséquences.

—Est-ce tout ce que vous avez à dire : que le père Gaffre a pensionné chez les Sœurs et non dans une famille privée, dont il n'a jamais été question, et qu'il se montrait assidu et poli envers une dame pensionnant sous le même toit ?

—Oui. Ajoutez que jamais cette dame n'a porté plainte à son mari. Le mari de cette dame est même très ami du Père Gaffre.

Eh bien, bonjour M. Bédard !

A b..... dites donc à propos des femmes mêlées à cette histoire, que s'il y a eu autre chose de narré, il faut s'en prendre aux indiscrétions et aux amplifications de M. Lamothe. La langue de femme qui a le plus marché dans ce malentendu, était portée par un homme.

Là-dessus le représentant du MONDE s'est retiré.

Nous avons envoyé un de nos reporters au Palais, prier M. Lamothe de nous dire ce qu'il pensait de toute l'affaire et même de passer aux bureaux du MONDE prendre connaissance des dénégations que M. Bédard faisait au nom de son fils. M. Lamothe a répondu qu'il n'avait rien à dire et qu'il préférait se taire.

Comme LE MONDE a ouvert ses colonnes hier, au Père Gaffre, il les ouvre aujourd'hui à M. Bédard, pour lui permettre de justifier son fils. L'équité élémentaire nous commande d'entendre les deux parties et de tenir les lecteurs du MONDE, au courant des explications réciproques données par les intéressés.

M. Bédard qui a vu la rédaction de nos notes, avant qu'elles aillent sous presse, déclare que nous l'avons bien compris et que nous avons parfaitement exprimé sa pensée. Dont acte.

NOTES OUVRIERES

—L'Union des Carossiers tiendra son assemblée, vendredi soir, au No 1695 rue Notre-Dame.

—L'Union des Tailleurs de Pierre, aura son assemblée ce soir, au No 1796 rue Ste-Catherine.

—L'Union des Briquetiers se réunira demain soir (vendredi), dans les salles de l'Union St-Joseph.

—La Fraternité des Mouleurs en Machineries, se réunira demain à leur salle, No 134 rue Chatham.

—L'Union des Plombeurs et Poseurs d'appareils à vapeur, aura sa réunion mensuelle vendredi soir, au No 223 rue McGill.

—Hier soir la Fraternité des Menuisiers-Charpentiers, No 311, a eu une réunion très nomoreuse. On y a fait beaucoup de travail utile.

—La manufacture de chaussures portant l'étiquette de l'Union est maintenant ouverte et en pleine fonction, au No 173 rue Jacques-Cartier.

—L'Union Typographique Jacques-Cartier, No 145, aura son assemblée mensuelle, samedi, 28 courant au No 278 rue St-Laurent. Affaires très importantes sur l'ordre du jour.

—Ce soir la société de Secours Mutuels des Chevaliers du Travail, se réunira dans ses salles, No 1623 rue Notre-Dame. Il y aura élections des officiers, et révision de la constitution.

—A sa réunion d'hier soir, l'Assemblée Coopérative des cordonniers a siégé dans ses salles. Une résolution a été adoptée, remerciant les journaux qui ont fait rapport de leur assemblée publique.

—Ce soir, le Conseil de Construction aura son assemblée régulière. Il est probable que la constitution de ce nouveau conseil sera adoptée définitivement. Ce corps central se compose des sociétés réunies des employés à la construction des bâtiments, tels que maçons, briquetiers, tailleurs de pierre, menuisiers, plâtriers, peintres, etc. Ce conseil peut rendre de grands services à la classe ouvrière.

—L'Union des plâtriers a eu hier soir une réunion très enthousiaste. On a fait le choix des officiers, les bons hommes ne manquent pas dans cette société et le choix s'est fait rapidement. Les messieurs suivant ont été élus : Président, Erasme Charbonneau ; vice-président, Charles Garner ; sec.-financier, Louis Payette ; sec.-archiviste, Cyprien Mailhot ; trésorier, François Mailhot. Délégués au Conseil de Construction, Auguste Duval et Jos. Cusson.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Tous les excursionnistes sont revenus enchantés de leur voyage à Chicago, à Détroit et aux chutes du Niagara. Les derniers arrivés ce matin sont : les échevins Préfontaine, Rolland, Gauthier, Arthur Dubuc, P. Dubuc, Boisseau et J. M. Dufresne, ainsi que les représentants de la presse, MM. A. Sénécal, du MONDE ; Langlois, de la *Patrie* et Berthiaume et Charbonneau, de la *Presse*. L'échevin Rolland a reçu à Toronto seulement la dépêche lui apprenant la mort de sa mère et il en a été vivement affecté.

Le chef Benoit faisait aussi partie du dernier contingent et il ne tarit pas d'éloge sur l'organisation de la brigade de pompiers de Détroit ; le chef Battles a fait pendant un jour entier les honneurs de la ville aux excursionnistes. Les pompiers y sont très bien exercés et ils ont répondu à une alarme, entre autres, en cinq secondes seulement. Quoique la ville soit moins considérable que Montréal, elle a une population de 209,000 habitants, le nombre des pompiers est de 211, contre 160 à Montréal. Cet écart est dû au fait que sur les dévidoirs, ils mettent 6 hommes au lieu de 3 ou 4 ; sur les pompes chimiques, 4 hommes au lieu de 2 ; sur les pompes à vapeur, 6 hommes au lieu de 4, etc., etc. L'installation des postes de pompiers est supérieure à celle de Chicago.

Une maison de Chicago est en train de construire pour Détroit une tour d'eau sur plaque tournante, qui coûtera environ $4,000 ; tout en ne niant pas l'utilité d'un semblable appareil, le chef Benoit ne le recommanderait pas pour Montréal avant de l'avoir vu fonctionner.

Parlant de l'enlèvement des ordures à Chicago, le chef dit qu'il est fait d'une manière peu recommandable ; de grandes caisses de bois à couvercles sont placées dans les rues ; chacun va y verser ses ordures, qui sont ensuite enlevées à la pelle et mises dans les tombereaux lorsque les vidangeurs passent. Cela ne doit, en effet, guère sentir bon.

Si M. Saint-George réussit à faire adopter le système de son invention, les ménagères pourront aller vider directement leurs ordures dans le réceptacle qui serait placé dans une fosse creusée près de la bordure du trottoir et qui s'ouvrirait facilement. Les vidangeurs n'auraient qu'à tirer cette espèce de seau carré, long d'environ trois pieds, pour le vider dans le tombereau. On en aurait fini, au moyen de ce système, avec les boîtes et barils, qui, lorsqu'ils ne sont pas enlevés par un voisin complaisant, sont brisés à chaque instant par les ouvriers de M. Mann, mais nous croyons que dans ce cas, l'enlèvement devrait se faire chaque jour.

Renversé et blessé par une locomotive

Hier, vers 4 heures p. m., Andrew Carmichael, demeurant au No 100 rue Charron, Pointe St-Charles, a été renversé par une locomotive, au coin des rues Wellington et Mullin, et a reçu des blessures graves à la tête. On l'a transporté chez lui et le docteur Bell a été mandé. A midi, le blesse n'avait pas repris connaissance et son état était considéré comme désespéré.

—*Le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette* est sans contredit le remède qui soulage le plus les consomptifs. Il facilite l'expectoration et désinfecte les poumons.

PARC SOHMER

Cette Semaine

APRÈS-MIDI ET SOIR

PETTINGALE, scènes irlandaises avec chien instruit.

DALTON BROS, créateur des "Two old darkies", chansons des plantations, clog dances, etc.

AUSTIN SISTERS, trapèze volant.

Admission, 10 cts. 60-6

M. Thos Bell, de la maison Scott, Bell & Cie, propriétaires de la manufacture de meubles Windham, écrit :

"Pendant plus d'un an je ne passai pas un seul jour sans souffrir de violents maux de tête. J'essayai tous les remèdes dont j'espérais quelque soulagement, mais sans résultat. Je me procurai alors une bouteille de la Découverte Végétale de Northrop & Lyman, et commençai à en faire usage suivant les directions. Je m'aperçus aussitôt que mon mal de tête m'abandonnait et me voilà parfaitement guéri."

jno

LE PROCES MERCIER

Choix des Jurés

Jurés récusés

QUEBEC, 27 — La séance s'est ouverte, hier, à 10 heures a. m., sous la présidence de Leurs Honneurs les juges Bossé et Würtele.

La salle était comble dès l'ouverture. La grande salle des Pas-Perdus et les couloirs regorgent de curieux et une foule considérable circule ou stationne aux abords du Palais.

A la cour, on remarque sur les premières banquettes M. Tarte ; l'honorable M. Robidoux, ancien procureur-général ; M. J. A. Mercier, frère de l'ex-premier ; M. Rodolphe Lemieux ; Frs Langelier, M.P. ; G. Amyot, M.P. ; M. Joncas, M.P. ; N. Olivier ; Chs Deguise ; M. Jules Tessier, M. P. ; Dr Guay, M.P. ; L.F. Pinault ; D.G. Montambeault, C.R. ; A. Turgeon, M.P.P. ; A. Robitaille, A. Rhéaume, Rodolphe Roy, A. Pouliot, L. D. Morin, H. Chassé, J. E. Bédard, M. H. A. Cook, C. R. ; M. Baker, M. P. P. ; Jos. Martin, Arsène Piché, Gus. Hamel, M. Perreault, de la Malbaie, C. Beausoleil, M. P., Ulric Tessier, Chs Langelier, R. P. Vallée, M. P. P., Lavery, Joli-cœur, Carroll, M. P., Jos. Turcotte, l'hon. Geo. Irvine, A. Lortie, B. Letellier, Tom. Ayiwin, Jos. Frémont, M. P., Apollinaire Corriveau, C. Cormier, C. L., A. Malouin, A. Paré, Gagnon, A. Delisle, M. P.

L'hon. M. Mercier fait son entrée à 10.05 heures, accompagné de MM. Fitzpatrick, Greenshields et F. X. Lemieux.

La Couronne est représentée par MM. James Dunbar, C. R., Isidore N. Belleau, C. R., W. C. Langnedoc, C.R., Gust. Stuart, C. R.

M. Fitzpatrick demande sur quel chef d'accusation, la Couronne se propose de procéder. Il y a deux accusations : conspiration de frauder la province de $85,000 dans l'affaire Langlais et conspiration de frauder la Caisse d'Economie d'un même montant.

Le tribunal déclare que quand la défense en sera rendue à sa plaidoirie, elle pourra renouveler sa ddemande.

On commence aussitôt l'appel du petit jury. Nombre de personnes sont recusées comme étant préjugées dans la cause.

Après trois heures de discussion on arrive à s'entendre et les jurés suivants sont choisis :

MM. William Couture, Napoléon Ferland, Jean W. Guay, Napoléon Coulombe, G. W. Pelletier, André Gagné, Richard Hudson, Joseph Foran, Louis Ward, John Hunt, George Crathern, William McCloskey.

M. Stuart, avocat de la couronne, expose ensuite la cause au jury.

Puis on entend M. Boivin, assistant-secrétaire provincial, qui identifie la signature de Langlais et d'autres documents importants.

SEANCE D'AUJOURD'HUI

(*Spéciale au* MONDE)

Québec, 27.

L'affluence a considérablement diminué à la Cour du Banc de la Reine, ce matin.

Les officiers ont été obligés de tenir les portes fermées pour empêcher la foule de s'emparer des sièges réservés aux avocats et aux journalistes.

MM. Mercier et Pacaud étaient depuis quelque temps entourés de leurs avocats et de quelques amis lorsque les juges Bossé et Wurtele prirent leur place sur le Banc. M. Pacaud avait l'air très joyeux ; il adressa quelques remarques en badinant à M. Tarte ; puis il prit son siège non loin de M. Mercier.

A 10 heures et quart, l'huissier prononce le traditionel "Oyez" et les procédures commencent.

M. Perreault, l'avocat du contrebandier Bouchard, file deux affidavits afin de retarder le procès de celui-ci, vu l'absence temporaire de quelques témoins importants.

Jos Boivin, assistant secrétaire provincial, est le premier témoin examiné dans le procès Mercier. Il ne dit rien d'important. M. Gustave Grenier, greffier du conseil exécutif, succède et établit les dates auxquelles M. Mercier a prêté serment d'office. Il a cherché l'ordre en conseil autorisant le contrat entre le gouvernement et M. Langlais, mais n'a pas pu le trouver.

Transquestionné par M. Fitzpatrick :

Ce n'est pas l'habitude de passer des ordres en conseil pour ces sortes de contrats ; il ne se rappelle pas que la chose ait été faite depuis qu'il est greffier. Tous ces contrats sont couverts par des montants votés en chambre chaque année à ces fins-là.

M. le chevalier Robitaille, président de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, est ensuite appelé mais son fils rend le témoignage que son père est retenu chez lui par la maladie et un certificat de son médecin est produit.

La cour décide que M. Robitaille sera examiné chez lui.

L. C. Mailloux, secrétaire-trésorier de la Caisse d'Economie, est ensuite examiné par M. Laguedoc pour la Couronne. On lui montre deux lettres datées du 23 février 1891, il en reconnait les signatures au moyen de comparaison entre ces signatures et une signature qu'il a sur lui. Il déclare que c'est la signature de M. Langlais, mais n'aurait pu jurer sur l'identité de ces signatures sans les avoir comparées.

Il a vu MM. Pacaud et Langlais à son bureau, à la Caisse d'Economie, le 23 février 1891. M. Langlais lui présenta un contrat signé de la main de M. Mercier, ainsi que deux lettres de crédit pour le montant de $30,000 chacune.

Le témoin produit alors ces documents ; les deux lettres en question sont de M. Mercier. La première apprend à Langlais que M. Mercier a réussi à faire adopter le contrat par ses collègues et que des ordres seront donnés aux différents bureaux et départements du gouvernement en cette province à cet effet.

L'autre lettre est une réponse de M. Mercier à M. Langlais lui annonçant qu'il lui avancerait $30,000 en six mois et $30,000 dans un an, afin de lui permettre de remplir son contrat fidèlement. Quand Langlais a présenté ces lettres au témoin, il lui donna aussi une note de M. Robitaille lui ordonnant de faire la transaction demandée par Langlais.

Le témoin remplit alors les formules nécessaires au contrat, fit le chèque officiel pour $56,772.33, montant des lettres de crédit moins l'intérêt, et remit ce chèque à M. Langlais.

Ce chèque était fait sur la banque Nationale. Pendant ce temps, M. Pacaud n'a rien dit du tout excepté qu'il a suggéré à Langlais de faire le contrat avec la Caisse d'Economie de manière à régler l'emprunt avant le temps spécifié de manière à sauver une partie de l'intérêt. Ici le témoin reconnait le chèque qu'il a donné à M. Langlais.

Le 1er octobre 1891, M. Mercier entra à la caisse d'économie pour retirer quelques chèques et pendant qu'on cherchait ces chèques, M. Mercier entra dans le cabinet du président. Le témoin était présent alors. Le président demanda à M. Mercier pourquoi la première lettre de crédit n'était pas payée, M. Mercier répondit qu'elle le serait aussitôt que M. Langlais aurait rem pli son contrat.

Par M. Lemieux—M. Mercier n'avait aucune autre affaire à la banque que celle de retirer ses chèques. La caisse d'économie n'a adopté aucune résolution afin de poursuivre M. Mercier au criminel, à propos de cette affaire de M. Langlais.

Par M. Fitzpatrick—Le contrat que la banque fit avec M. Langlais est en réalité un contrat entre ces deux personnes seulement. Le gouvernement n'était pour rien en cela. Les lettres de crédit étaient considérées comme garanties collatérales.

L'emprunteur est seul responsable, d'après le témoin à la banque pour le contrat fait entre la banque et Langlais.

Le témoin comprend cela. M. Marcoux a été employé à la Caisse d'Economie depuis 1875 et a eu occasion de voir de semblables transactions se faire dans cette institution avant.

Il ne peut pas dire pourquoi les montants des lettres de crédits ne sont pas encore payés.

M. Fitzpatrick—Est-ce parce que le gouvernement est changé ?

Témoin—Je n'en sais rien.

M. J. A. Langlais est alors assermenté et dépose. Il se rappelle avoir été chez M. Pacaud, à sa résidence. Le 22 février 1891, il alla là de son propre mouvement. Pacaud ne l'y avait pas invité, il voulait avoir l'aide de M. Pacaud pour conclure son contrat avec M. Mercier pour la papeterie. Ce contrat avait été sur le tapis depuis 1887. Le contrat a été fait par M. L. P. Pelletier, le secrétaire provincial actuel.

Ce contrat n'a jamais été rempli par lui. La dernière démarche qu'il a fait pour ce contrat, c'était en décembre 1891. Il eut une entrevue avec M. Mercier et tâcha de lui faire comprendre combien il serait avantageux pour la province de conclure ce marché pour la papeterie avec lui. Le témoin lui assura une économie de 10 à 15 pour cent sur les compétiteurs : le plan qu'il lui proposa était absolument semblable à ce qui se fait à Ottawa depuis quelques années.

Il s'engageait à faire marquer tout le papier, les enveloppes, dans la texture même du papier, afin d'en contrôler l'usage.

Les canifs seraient aussi étampés.

Pendant que M. Mercier était à Montréal, quelques temps avant son départ pour l'Europe, le témoin lui écrivit, lui demandant d'en venir à une conclusion sur le contrat, maintenant qu'il en connaissait les avantages.

M. Mercier lui répondit qu'il serait à Québec bientôt et qu'il verrait à cela. Le témoin a fait des recherches pour trouver cette lettre, mais il n'a pu la trouver. La cour ajourne à 1.45 heure jusqu'à deux heures p.m.

OBSEQUES DE Mme HARRISON

WASHINGTON, 27 — Le service funèbre de Mme Harrison a eu lien ce matin, à la Maison Blanche, à 10 heures, dans les appartements de l'Est, en présence de la famille, des intimes et de plusieurs notabilités.

Les Révds Drs Hamlin et Bartlett ont officié.

La cérémonie a duré trois quarts d'heure.

Le corps a été ensuite transporté à la station de chemin de fer Pennsylvania, où il a été placé à bord d'un convoi funèbre, à destination d'Indianapolis.

NOUVELLES DE PARTOUT

L'ex-président Cleveland a télégraphié ses condoléances à M. Harrison.

Les paroissiens d'Aylmer, P. Q., vont se construire une nouvelle église.

Il est question de fonder un hôpital pour les maladies contagieuses à Hull

Les patates sont de mauvaise qualité, cette année, et pourrissent facilement.

La carosserie Bowen & Gordon, de Petrolia, Ont., a été incendiée ce matin. Pertes : $2,500.

Le président des Etats-Unis reçoit des témoignages de sympathie de toutes les parties du monde.

On se plaint d'un blocus de céréales dans l'Ouest américain et canadien, par suite du manque de convois de transport.

Il était rumeur hier, à Paris, que l'expédition française au Dahomey était cernée par l'ennemi et dans une position critique.

Le Parlement-Ecole de Québec s'est assuré une grande salle, au vieux palais de justice, rue St-Louis. On ne sait quand les séances commenceront.

On va soumettre à la chambre des députés français, un projet de loi portant un impôt de 4 p.c. sur les revenus de tous les étrangers résidant en France.

La nomination pour le siège de Saint-Jean, N. B., aura lieu le 15 novembre et la votation le 23. Cette élection est nécessitée par l'élévation de M. Skinner au banc.

Les paroissiens de Maskinongé ont présenté une adresse d'adieu accompagnée de cadeaux, au curé Lafèche et à son vicaire, l'abbé Héroux, que l'évêque a nommés à d'autres postes.

Le Gouverneur Général a hier télégraphié à l'ambassade anglaise, demandant au chargé d'affaires de présenter en son nom, au Président Harrison, les condoléances du Canada.

L'*Evening News* de Toronto ne paraîtra pas ce soir. Les typographes sont en grève parce que leurs patrons ont voulu employer des machines à composer, ce qui changeait l'échelle des salaires.

Il est rumeur à Paris, que M. Lefebvre de Béhanne, ambassadeur de France, près le St-Siège, sera mis à la retraite sous peu. Cette vacance sera l'occasion d'un mouvement diplomatique considérable.

MARIAGES

Bissonnette-Telmosse—Le 27 courant, M. Eric Bissonnette, marchand-seller de cette ville, conduisait à l'autel du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame, Mlle Marie Telmosse. La bénédiction nuptiale a été donnée par le curé Sentenne. 63-1

Feron-Tourville—A la Chapelle du Sacré-Cœur, église St-Jacques, le 27 courant, par le Rév. R. Troie, P. S. S., Michael J. Feron, avocat, fils de M. Feron, à Mlle Corinne Tourville, fille cadette de l'Hon. Louis Tourville, sénateur. 63-1

DECES

Bélanger—A Ste-Cécile de Cloridorme, le 24 septembre, à l'âge de 47 ans et 2 mois, Adrienne Bossé, épouse de Pierre Cesestin Bélanger. La défunte était sœur de Mgr F. X. Bossé 63-1

Rolland—En cette ville, Mercredi le 26 courant, à l'âge de 79 ans, 11 mois et 26 jours, Madame Esther Bouin dit Dufresne, épouse de l'Hon. Sénateur J. B. Rolland.

Le service funèbre aura lieu Samedi, le 29 courant. Le convoi partira de sa demeure, No 11 rue St-Denis, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 63-2

SOURDS SURDITE et Bruits dans la Tête GUERIS par les "Tympans Tourlandis" du Dr Nagel. Complètement invisibles et confortables, ils remplacent avec succès les tympans naturels. Qui trouble de ces deux maux trouvera de suite soulagement et guérison. Vente au Bureau du Docteur, 1123 Broadway, New-York. E. U. d'A. Demandez la Brochure illustrée, des preuves, et voyez GRATIS. Prêts vous en contremandant. Bonnes à Le Monde. 52-14

PAR MARCOTTE & FRERES.

VENTE DE MEUBLES

Les soussignés vendront à leurs salles 89 rue St-Jacques, Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi, les 24, 25, 26 et 27 Octobre Courant, un bel assortiment de Meubles de Ménage, comprenant :

Pianos Droits et Carrés.
Meubles de Salon.
Meubles de Salle à Manger.
Meubles de Chambre à coucher.
Meubles de Cuisine
Fort — Chapeaux, Garde Robes.
Chaises et Tables de Fantaisie.
Etagères, Canapés en peluche, en Tapis et en Cuir.
Lampes, Poêles, Tapis, Prélarts, Matelas, Sommiers Elastiques, Rugs, Paillassons, 3 coffres forts, etc.
Belles Gravures, Chromos, Miroirs de salon et autres dans tous les genres; Articles de Fantaisie, Ornements, etc., etc.

VENTE A 2 HEURES TOUS LES JOURS
ABSOLUMENT SANS RESERVE
MARCOTTE FRERES,
63 jno Encanteurs.

J. Ls. MICHAUD,
Arpenteur-Géomètre, et Ingénieur Civil,
63-1-an 17, Côte de la Place d'Armes.

L'Extrait de Bœuf de la Compagnie Liebig
LE MEILLEUR
Le Plus Pur THE DE BŒUF Le Plus Economique
INCOMPARABLE
Dans la Cuisine, pour Potages, Sauces et Plats Divers.

L'UNIVERSEL
238 et 240 RUE SAINT-JACQUES.
Cadeaux de Noces, d'Anniversaires et de Fêtes Complimentaires.
Grand Assortiment d'Articles Utiles et d'Ornements de Choix.
Lampes de Piano et de Banquet
Avec Superbes Abat-Jour. Prix Très Bas.
TABLES FINIES en CUIVRE et en ARGENT
Vases en Poterie Royale de Bonn,
Statuettes en Bronze, Dorées et Argentées,
Horloges en Onyx avec Mouvements Français,
Bric-à-Brac, etc.
A BAS PRIX.
G. W. CLARKE,
238 et 240 Rue St-Jacques.

Demandes d'Emploi

AUX DAMES DE MONTREAL—Nous avons de ce moment inscrites sur nos livres plusieurs servantes générales pour la maison d'une classe supérieure, munies d'excellents certificats de personnes de la ville, à notre département des Dames, 5 carré de la Place d'Armes 61-3

GRATIS—Nous sommes prêts à fournir à 100 servantes générales de bonnes maisons, sans aucun frais. Adressez-vous à notre matrone, 5 carré de la Place d'Armes. 61-3

ORDRES reçus de patrons demandant des employé-hommes : 1400 jusqu'à ce jour, représentant une demande de 6000 hommes. Un excellent rapport d'affaires pour une année. Tous sont invités à inspecter nos livres au No 5 Carré de la Place d'Armes. 61-3

LAVAGE—Une femme désire avoir du lavage chez elle. S'adresser au No 46 rue Wolfe. 61-3

Emplois Vacants

FORGERON.—On demande un forgeron au No 1324 rue Mignonne. 60-6

JEUNE Homme.—On demande un jeune homme connaissant parfaitement les affaires de douane. S'adresser à La. Larivée, J'r., 508 rue St-Paul. 61 2

ON DEMANDE—Un associé gérant dans une entreprise au comptant, avec un champ d'opérations illimité. Renseignements complets au No 5, carré de la Place d'Armes. 61 2

A Louer

A LOUER un bas de maison au No 236 rue Lagauchetière près de la rue St-Denis, à cinq minutes de la Gare du Pacifique, de l'Hôtel-de-Ville et du marché Bonsecours. Cinq appartements, water-closet. Prix $12, possession immédiate. S'adresser au No 156 rue Sanguinet. 51-ino

A LOUER, 733 rue St-Paul, haut de maison, loyer bon marché, 6 chambres ; bas de maison, 3 chambres s'a presser entre 9 heures et midi et demi, à C. Warnecke, agent, au coin des rues de l'Hôpital et St-Alexis 27-29

A LOUER, 185 rue Cadieux, maison seule, 8 chambres, bains et dépense. Serait loué bon marché pour l'hiver. S'adresser de 9 heures à midi et demi, à C. Warnecke, au coin des rues de l'Hôpital et St-Alexis. 27-29

ENTREPOT—A louer, grand entrepôt, cinq étages, bien éclairé, central et bon marché. S'adresser, de neuf heures à midi, et demi à C. Warnecke, coin des rues de l'Hôpital et St-Alexis. 27 29

LOGEMENTS—A louer plusieurs petits logements très confortables sur la rue Ste-Elizabeth, près de la rue Vitré. Conditions faciles. S'adresser 1899 rue Ste-Catherine. 61-4

MAISON—A louer, 28 Avenue Argyle, maison seule, 8 chambres, salle de bains et dépense. Loyer bon marché pour l'hiver. S'adresser entre 9 heures et midi et demi à Carl Warnecke, au coin des rues de l'Hôpital et St-Alexis. 27-29

MAISONS—Maisons à louer, meublées ou non meublées, chauffées ou non chauffées, grandes ou petites, dans la meilleure partie de la cité. S'adresser à Lardigny, Bâtisse "Impérial," 107 rue St-Jacques. 27 1 m

A Vendre

A CHETEUR—Jusqu'au-delà de 600 acheteurs pour petites maisons. J. A. Charland, 70 rue St-Jacques 236 jno

A VENDRE—Hôtels, salon, conserie et fruit, épiceries, et toutes sortes d'affaires toujours en main, excellente occasion pour des personnes qui désireraient commencer les affaires. Aussi plusieurs et magasins à louer et à vendre dans les différentes parties de la ville. S'adresser à L. Harris, 1866 Ste-Catherine, près de la rue St-Urbain. 236-jno

Divers

ARGENT A PRETER—sur propriétés bâties à Montréal ou sur bonnes terres. Créances hypothécaires et débentures achetées ou vendues. S'adresser à PERODEAU & Dr SALLAFERRY, notaires, bâtisse de la New-York Life, Place d'Armes Montréal.

ARGENT à prêter—sur hypothèques à 6 et 6½ pour